

SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR D'INDONÉSIE, CHALIEF AKBAR À CRÉSUS

«J'ai été mandaté pour renforcer nos relations»

P. 7

Malaise interne au sein du parti
à la veille des Législatives

**Le FLN
en APNée ...** P. 3

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar
19h29
Imsak
04h28

LEURS PRINCIPALES REVENDICATIONS SATISFAITES PAR LA DG D'ALGÉRIE POSTE

Les postiers reprennent du service



Immédiatement après ce dénouement, une réunion a été tenue dans l'après-midi, entre les cadres de l'entreprise et la Commission nationale chargée de la préparation de l'AG électorale du syndicat d'entreprise, autour de la Directrice générale Baya Hanoufi, à l'effet d'étudier la plateforme de revendications. Lire page 2

Tunisie

**Un don algérien
détourné** P. 5

L'Algérie a saisi
la Grande-Bretagne
en vue de son extradition

**Zitout compte
se réfugier en Turquie** P. 4

ABDELMADJID CHIKHI, DIRECTEUR
DES ARCHIVES NATIONALES :

**«Le rapport Stora
ne concerne pas
l'Algérie»**

Le Directeur des archives nationales, conseiller du président Tebboune, chargé des Archives et de la Mémoire nationale, a réitéré, hier, la position «officielle» des autorités algériennes récusant en bloc les recommandations du «rapport Stora» sur la réconciliation des mémoires entre la France et l'Algérie. Page 3



LEURS PRINCIPALES REVENDICATIONS SATISFAITES PAR LA DG D'ALGÉRIE POSTE

Les postiers reprennent du service

Les postiers ont repris, hier, le travail dans la majorité des bureaux de poste du pays, après une grève anarchique qui aura duré 4 jours.

La menace de la Direction générale d'Algérie Poste, jeudi dernier, de recourir au licenciement des grévistes en cas de non-reprise, semble avoir eu son effet, puisque dès la matinée de samedi, les travailleurs ont rejoint leurs postes et les portes des bureaux ainsi que les guichets ont de nouveau rouvert, au grand bonheur des citoyens, nombreux à attendre avec impatience ce dénouement. Pourtant, sur le terrain, quelques grévistes déterminés ont continué à observer le mot d'ordre de débrayage, comme nous l'avons constaté au bureau de poste du centre-ville de Tizi Ouzou. Des recoupements d'information font aussi état du même constat dans certaines localités reculées. Le bras de fer est donc engagé malgré un retour graduel à la normale. La DG d'Algérie Poste a publié dès la matinée, des photos prises dans de nombreux bureaux de poste à Alger, Ouargla, Bordj Bou Arréridj, Laghouat, Annaba, El Oued, Sétif, Constantine, Relizane, El Tarf, Tipasa et Béjaïa, montrant une reprise effective. Une façon pour elle, à travers sa page facebook largement suivie, de mettre la pression sur les plus récalcitrants grévistes. Immédiatement après ce dénouement, une réunion a été tenue dans l'après-midi, entre les cadres de l'entreprise et la Commission nationale chargée de la préparation de l'AG électorale du syndicat d'entreprise, autour de la Directrice générale Baya Hanoufi, à l'effet d'étudier la plateforme de



revendications. Plusieurs décisions ont été prises, selon un communiqué d'Algérie Poste. Il s'agit notamment de lancer le système d'évaluation de la prime de rendement individuelle et collective PRI/PRC, «dont le versement interviendra à partir du mois de juillet prochain, à raison de 40%». 25% du SNMG pour la prime de rendement individuelle (PRI) et 15% du SNMG pour la prime de rendement collective. Aussi, il a été décidé d'accorder à tous les travailleurs « deux jours de repos durant la semaine, après le mois de ramadhan », suivant un planning à même de garantir la continuité des services postaux. La situation des travailleurs faisant fonction sera «régularisée avant le 31 mai 2021». Quant

à la question des travailleurs suspendus, la Direction s'est engagée à étudier tous les dossiers dans un délai de trois mois, tout en faisant en sorte de clarifier l'article 104 du règlement intérieur qui traite des cas de suspension à titre conservatoire. Toutes ces décisions viennent s'ajouter à la prime d'intéressement dont une tranche a été versée au début du mois de ramadhan, en attendant le versement de la deuxième tranche qui se fera après approbation des comptes annuels 2020 par le conseil d'administration de l'entreprise. Enfin, tout en rendant hommage aux travailleurs qui ont fait prévaloir l'intérêt du citoyen en assurant la continuité du service, la Direction d'Algérie Poste, réitère son droit d'user

des procédures réglementaires à l'encontre de tous ceux qui refusent de rejoindre leurs postes. Comprendre que la menace de licenciement est toujours de mise. Déclenchée le 12 avril sans aucun préavis, la grève des postiers a été déclarée « illégale » par une décision en référé du tribunal de Dar El Beïda. Se basant sur cette décision, la DG de l'entreprise avait indiqué jeudi qu'« en cas de non-reprise immédiate des travailleurs grévistes de leurs postes, il sera procédé à l'application stricte des mesures contenues dans les textes juridiques et organiques en cours, notamment le licenciement sans préavis ni indemnités ».

A. Moussi

L'ANR JUSTIFIE SA PARTICIPATION AUX LÉGISLATIVES

Un «objectif stratégique»

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a estimé, hier à Tizi Ouzou, que les élections législatives du 12 juin prochain constituent «un objectif stratégique» pour l'Algérie. S'exprimant en marge de l'installation du bureau de son parti en prévision des élections législatives, M. Sahli a considéré que la participation à cette élection «constitue, au-delà d'un quelconque intérêt partisan, un objectif stratégique pour le pays». Elle permet, a-t-il soutenu «l'exercice de la volonté populaire à travers le choix de ses représentants, particulièrement, au Parlement qui est un organe exerçant des missions d'importance de législation, de contrôle du travail du Gouvernement et de transmission des préoccupations des citoyens». L'échéance du 12 juin prochain «couronne le changement réclamé par le peuple algérien le 22 février 2019, amorcé par l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 et concrétisé par la révision constitutionnelle du 1 novembre 2020», selon M. Sahli. Elle constitue, a-t-il ajouté, «la 3e étape du changement à travers le renouvellement des institutions élues». M. Sahli a, également, appelé les pouvoirs publics à «l'accompagnement de la préparation de cette échéance par des mesures d'apaisement et d'ouverture politique et médiatique pour permettre l'expression des avis de l'ensemble des Algériens».

TIZI OUZOU

Des citoyens protestent contre la grève des postiers

Des citoyens désargentés, ont improvisé, hier, un rassemblement devant la recette principale d'Algérie Poste à Tizi Ouzou, pour exprimer leur colère et incompréhension face à la grève des postiers, a-t-on constaté. Les bureaux de poste de la wilaya de Tizi-Ouzou sont fermés, suite à un appel à une grève lancée sur les réseaux sociaux, pour demander l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs (dont le versement des primes individuelles et collectives et la rétribution des journées de travail les samedis et les week-ends), ce qui a empêché de nombreux citoyens ainsi que des retraités de retirer leur argent. Cette situation a suscité colère et incompréhension chez les clients d'Algérie Poste qui regrettent l'arrêt de travail qui pénalise les citoyens, notamment, parce que la

grève intervient en plein mois de ramadhan, on indiqué plusieurs protestataires sur place. Rassemblés d'abord devant le siège de la recette principale, des clients d'Algérie Poste, dont certains ont affirmé à l'APS qu'ils se sont retrouvés «sans le sou», ont fini par investir la chaussée, bloquant ainsi la circulation automobile sur le Boulevard Khodja Khaled, qui permet de rejoindre la nouvelle-ville.

grève intervient en plein mois de ramadhan, on indiqué plusieurs protestataires sur place. Rassemblés d'abord devant le siège de la recette principale, des clients d'Algérie Poste, dont certains ont affirmé à l'APS qu'ils se sont retrouvés «sans le sou», ont fini par investir la chaussée, bloquant ainsi la circulation automobile sur le Boulevard Khodja Khaled, qui permet de rejoindre la nouvelle-ville.

ESTIMANT QUE LES PROCHAINES ASSEMBLÉES ÉLUES «CONSACRERONT LA VOLONTÉ DU PEUPLE» El Islah appelle à faire face «aux partisans de la transition»

Le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a indiqué hier depuis la wilaya de Bordj Bou Arréridj que les prochaines assemblées élues «consacreront la volonté du peuple et œuvreront à satisfaire toutes ses revendications». «La décision est entre les mains du peuple et la volonté populaire fera émerger au titre des prochaines législatives de véritables élus qui transmettront les préoccupations des citoyens et œuvreront à trouver les solutions», a précisé M. Ghouini, au cours d'une rencontre régionale regroupant les cadres de son parti de la région Est

du pays relative aux derniers préparatifs des listes de candidatures en prévision des élections du 12 juin prochain, tenue au complexe culturel Aicha Haddad du chef-lieu de wilaya. Le président du Mouvement El-Islah a réitéré, à l'occasion, son appel pour faire face à ceux qu'il a qualifiés de «partisans de la phase transitoire» qui veulent, a-t-il estimé, «porter préjudice au pays». Dans ce contexte, M. Ghouini a affirmé : «Ceux qui appellent à une phase de transition veulent des élections sur mesure, or l'ère des quotas est révolue et nous ne croyons qu'à l'action politique dans le cadre

de la Constitution et des lois de la République et il n'y a d'autre alternative que de se rendre aux urnes». Le président du Mouvement El-Islah a également mis en avant «l'importance de la cohésion entre les différentes catégories de la société afin de déjouer toute tentative visant la déstabilisation du pays». Et d'ajouter : «Nous ne laisserons pas faire ceux qui veulent porter atteinte aux institutions de la République et nous faisons partie des acteurs qui œuvrent à lutter contre les complots visant la déstabilisation de l'Algérie».

Synthèse R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

ABDELMADJID CHIKHI, DIRECTEUR DES ARCHIVES NATIONALES : «Le rapport Stora ne concerne pas l'Algérie»

Le Directeur des archives nationales, conseiller du président Tebboune, chargé des Archives et de la Mémoire nationale, a réitéré, hier, la position «officielle» des autorités algériennes récusant en bloc les recommandations du «rapport Stora» sur la réconciliation des mémoires entre la France et l'Algérie.

«Le rapport (Stora) ne concerne pas l'Algérie, c'est un rapport franco-français», a déclaré M. Abdelmadjid Chikhi en marge d'une conférence animée au siège des Archives nationales, à l'occasion de la Journée du Savoir et du 81e anniversaire du décès de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis. Intervenant en pleine brouille diplomatique entre Alger et Paris, les déclarations de Abdelmadjid Chikhi ne sont toutefois pas inédites. En mars dernier, lors de son passage sur la Chaîne Al Jazeera, Chikhi avait tenu des propos similaires. «Ce rapport, disait-il, est un rapport français, demandé par un président français à un citoyen français afin qu'il lui donne un avis sur ce qu'ils nomment 'la mémoire apaisée' ». Et d'ajouter que ledit rapport n'a pas été transmis de «manière officielle» à la partie Algérie «pour que l'on soit dans l'obligation, au moins morale, de répondre sur son contenu», a-t-il précisé. «Officiellement, c'est comme si ce rapport n'existait pas », expédie Chikhi pour qui la réconciliation des mémoires «doit d'abord commencer chez les Français, car en Algérie, nous n'avons qu'une seule mémoire qui est la mémoire nationale». Par ailleurs,



Abdelmadjid Chikhi a répondu, évasivement, à la pétition signée par nombre de chercheurs et universitaires algériens interpellant le président Tebboune sur le verrouillage des archives nationales. «Les portes des Archives nationales sont ouvertes aux historiens et chercheurs», répondit le Conseiller du Président de la République indiquant qu'en la matière le centre des archives nationales ne fait qu'«appliquer les lois et les procédures en vigueur dans tous les pays du monde concernant la classification des Archives accessibles et non accessibles», ajoutant que les «historiens algériens se désintéressent de la recherche historique», propos rapportés

par le site Ennahar. Samedi, à Alger, Chikhi, invité de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), a tenu à redorer le blason du mouvement réformiste initié par Cheikhs Abdelhamid Ben Badis et El Bachir Ibrahimi, et réfutant toute «collusion» avec l'ordre colonial. L'Association des oulémas musulmans algériens «a défendu les fondements de la personnalité nationale et aidé le Mouvement national jusqu'à la victoire en l'absence de toute forme d'antagonisme», a indiqué M. Chikhi. Il parle de «une répartition des rôles», soulignant que l'AOMA et les composantes du Mouvement national avaient pour dénominateur commun «l'Al-

gérie notre patrie, l'Islam notre religion, l'arabe notre langue», assurant que les différends n'ont jamais porté sur des questions de fond. «En 1935, l'Association des oulémas musulmans algériens a élaboré un programme basé sur l'enseignement, un programme duquel s'est inspiré le Mouvement national dans son combat», a rappelé M. Chikhi. En marge de la conférence, rapporte l'agence APS, M. Chikhi a annoncé l'organisation «prochainement» d'une conférence nationale sur la Mémoire consécutivement aux conférences régionales en cours.

Mohand AZ.

TEBBOUNE PRÉSIDE
AUJOURD'HUI
UNE RÉUNION
DU CONSEIL
DES MINISTRES

**Plusieurs
décrets seront
examinés**



Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, la réunion périodique du Conseil des ministres, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 18 avril 2021 la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'endossement de nombre d'exposés et décrets relatifs aux secteurs des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Industrie», précise le communiqué.

MALAISE INTERNE AU SEIN DU PARTI À LA VEILLE DES LÉGISLATIVES

Le FLN en APNée ...

S'il y a un parti qui croit au changement en Algérie, c'est bien le FLN, le Front de libération nationale, à ses dépens! Engagé dans la compétition des élections législatives de juin prochain, l'ex-parti unique, force politique dominante des régimes passés, traverse une période difficile. L'heure est à la préparation des listes électorales sans garantie de succès et sans le traditionnel commerce des sièges à l'APN. De quoi provoquer un malaise profond au sein d'un appareil qui feint d'avaler la pilule de la Nouvelle Algérie, en risquant de s'étouffer...

Le Président de la République l'a annoncé, promis à plusieurs reprises, les élections seront transparentes et propres. Il n'y aura pas de quotas! Une exigence de l'Algérie Nouvelle résolument déterminée à en finir avec les pratiques anciennes de la fraude organisée par l'administration. Or, le Front de libération nationale, version post-indépendance, a toujours été l'un des acteurs coupables et bénéficiaires directs des fraudes électorales qui lui ont assuré sa place de force politique dominante au sein des institutions élues à tous les niveaux et pratiquement dans toutes les régions du pays. L'ex-parti unique, par conséquent, sera la première victime du changement que le président Abdelmadjid Tebboune a juré de mettre en œuvre. Toutefois, cette nouvelle conjoncture n'a pas dissuadé le FLN de participer à des joutes qui lui permettront de rebondir ou de disparaître.

LE TOUPET DE BAËDJI

Le mois dernier, il y a eu une bonne dose d'audace dans la déclaration de Abdou El Fadil Baâdji, l'actuel patron du vieux parti : «Le peuple sera le seul et unique arbitre lors des législatives, prévues le 12 juin prochain.» D'abord parce qu'il

paraît évident que c'est au peuple de décider lors d'une consultation électorale et que l'énoncé signifie donc que ce n'était pas le cas auparavant. Pourquoi s'en réjouirait-il désormais, lui le chef d'un parti associé à la fraude? C'est qu'en réalité, au FLN on compte gagner la bataille des urnes sans la fraude. Parti le mieux structuré du pays, dont l'encadrement des aînés très âgés a su intégrer progressivement de jeunes loups issus des organisations de masse, le FLN table sur son organique et son électoral fidèle des pensionnés ou de militants invétérés pour un vote en sa faveur. Mieux encore, le courage d'un électoral loyaliste face à toutes les épreuves antérieures telles les élections sous haute tension durant la décennie noire ou les événements de Kabylie, laisse penser aux stratèges du FLN qu'en cas de faible participation, le parti pourra s'octroyer des sièges par défaut. Des mauvaises langues prétendent même que le FLN espère malgré tout...un quota!

MAUVAISE RÉPUTATION

Mais, avant ce coup de poker, d'autres difficultés compliquent le challenge. Des désertions importantes ont été enregistrées même si elles n'ont pas été rendues publiques. D'autres militants écartés de fait par la nouvelle loi électorale, qui a limité le nombre de mandats en plus des tranches d'âge et de niveau d'éducation, expriment leur rancœur en se maintenant loin des préparatifs. «Certains travaillent à décourager les candidats nouveaux, par amertume.» explique Kaddour, ancien militant de Rouiba dans la banlieue d'Alger. Par ailleurs, le parti traîne une très mauvaise réputation aggravée par la fin de l'ère Bouteflika et ses nombreux scandales politico-financiers. L'ombre des exsecrétaires généraux Amar Saidani et Djamel

Ould Abbès planent sur le parti. Le premier soupçonné d'avoir détourné d'énormes sommes d'argent et de posséder des biens mal acquis dans des quartiers huppés parisiens, a finalement élu domicile chez le voisin marocain, en renégat. Déclaration infecte à la presse marocaine au sujet du dossier sensible sur la souveraineté du Sahara occidental...L'autre, en prison depuis quelques mois, restera le symbole ridicule de la vente des sièges à coups de milliards par l'intermédiaire de son fils qui a défrayé la chronique aux dernières élections législatives. Au sein du parti on parle désormais de faux médecins et de faux moudjahidine...

DE L'APN AU MUSÉE

C'est pourquoi, aujourd'hui, le parti qui a perdu sa protection au sommet de l'Etat et qui traîne tant de casseroles voit de nombreux militants migrer vers de petites formations politiques vierges ou des listes indépendantes, afin de se débarrasser d'un sigle qui garantissait jusqu'alors la victoire. Les caciques mis sur la touche ruminent pendant que les nouveaux attendent que la commission interne habilitée valide leurs dossiers de candidature avant de les soumettre à l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Des sources bien informées prétendent qu'en fonction des résultats le 12 juin, l'actuel chef du parti sera «débarqué» et qu'une refondation du parti héritier de la Glorieuse Révolution rendra enfin son sigle à l'Histoire pour un changement de nom. Tebboune réussira-t-il à mener à terme le projet de feu Mohamed Boudiaf qui voulait mettre au musée un parti dont il a été l'un des fondateurs et l'une des plus illustres figures?

Nordine Mzala

L'ALGÉRIE A OFFICIELLEMENT SAISI LA GRANDE-BRETAGNE

Zitout compte se réfugier en Turquie

L'état se resserre de plus en plus sur les Zitout, Aboud Hichem, Amir Dz et Mourad Dhina.

Très présent sur les réseaux sociaux lors du soulèvement populaire du hirak, Larbi Zitout est condamné à 20 ans de prison par contumace le 17 décembre 2019 par le tribunal d'Oran pour «intelligence avec une puissance étrangère, atteinte à l'autorité de l'armée, insulte et diffamation». Les autorités algériennes ont saisi officiellement les autorités britanniques au sujet du porte-parole de Rachad Larbi Zitout en vue de son extradition en Algérie. La procédure a été engagée et les autorités algériennes n'attendent que la réponse de la partie anglaise. L'ex-diplomate réfugié depuis 1996 en Grande-Bretagne a aussi obtenu la nationalité anglaise, ce qui fait de lui un détenteur de la double nationalité. Aussi les autorités algériennes ont saisi leurs homologues anglais en vue de son extradition en Algérie. A défaut et s'il met en avant sa nationalité anglaise, il tombe sous le coup d'une interdiction de s'ingérer dans les affaires d'un pays tiers, ce qui n'est pas permis pour celui qui se présente comme opposant politique. Les autorités anglaises vont donc lui demander de la mettre en sourdine et de s'interdire de s'attaquer à l'Algérie au risque d'être extradé. Mais aux dernières nouvelles, le porte-parole aurait l'intention de s'installer en Turquie pour continuer sa propagande et son plan visant à déstabiliser le régime. Présent depuis plus de vingt ans en Angleterre en compagnie de sa famille, Larbi Zitout pourrait donc quitter la Grande-Bretagne pour se réfugier en Turquie où il sera bien coaché par les services secrets turcs qui ont déjà fait main basse sur le mouvement Rachad. Le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Raïs a d'ores et déjà émis ces mandats d'arrêts internationaux contre quatre activistes. Il s'agit de Zitout Mohamed Larbi (Grande-Bretagne), Aboud Hichem et Boukhors Amir (Amir Dz) (France) et Mohamed Abdellah (Espagne). Les personnes citées dans le communiqué sont poursuivies notamment pour «appartenance à un groupe terroriste», «gestion et financement d'un groupe terroriste visant la stabilité et la sécurité de l'Etat», «faux et usage de faux» et «blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle». Avec la loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France publiée au Journal officiel français, les mis en cause peuvent facilement être extradés en Algérie surtout que l'Algérie a donné des



gages pour la non-application de la peine de mort, une mesure qui a toujours freiné les extraditions des hommes recherchés. La promulgation de cette convention tombe à point nommé pour la justice algérienne. Selon le gouvernement français, le texte «vise à établir une coopération renforcée et plus efficace entre la France et l'Algérie en matière de lutte contre la criminalité». Il conduira à la «remise effective et plus rapide de personnes recherchées». Cette convention, qui a nécessité six ans de négociations, met en place une coopé-

ration renforcée et plus efficace entre Alger et Paris en matière de lutte contre la criminalité, conduisant à la remise effective et plus rapide de personnes recherchées afin de les poursuivre ou de faire exécuter leur peine d'emprisonnement. Les autorités algériennes obtiendront-elles, finalement, l'extradition de ces personnes recherchées et résidant en France. Au début des années 2010, c'est cette mesure qui a freiné l'extradition de Mourad Dhina, le cerveau du mouvement Rachad. Arrêté par la police française, il a dû être libé-

ré ensuite pour trouver refuge en Suisse où il réside depuis. L'avocat du Dr Dhina, Me Comte, soulignant le caractère politique évident de la demande du régime d'Alger dont l'unique but est de faire taire un opposant politique. Mourad Dhina, cofondateur du mouvement Rachad et directeur exécutif de l'ONG Alkarama de Genève, vivant en Suisse depuis près de 20 ans, a été arrêté par la police française à Orly le 16 janvier 2012 à la demande des autorités algériennes.

Mahmoud Tadjer

ARRÊTÉS VENDREDI
DERNIER

Quatre manifestants placés en garde à vue

Quatre manifestants arrêtés vendredi dernier ont été placés en garde à vue après leur arrestation, indique un communiqué du Comité national pour la libération des détenus (CNLD). En outre, le CNLD annonce qu'une perquisition a été effectuée par la police au siège de l'association SOS Bab-El-Oued en présence du président Nacer Meghne qui avait été arrêté lors de la marche également. Quant à Mehenna Abdessalam, professeur de physique nucléaire à l'USTHB, il a été relâché mais son téléphone portable confisqué. Il est convoqué pour être présenté devant le procureur du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, demain, précise la même source. Et le CNLD de rappeler sur sa page Facebook que les 23 détenus à la prison d'El Harrach sont au 11e jour de grève de la faim entamée depuis le 7 avril courant.

197 ALGÉRIENS IMPLIQUÉS DONT UN DÉPUTÉ FLN DANS UNE FRAUDE D'ASSURANCE MALADIE EN FRANCE

La justice algérienne sera saisie

Les autorités judiciaires algériennes seront bientôt saisies dans une vaste fraude au niveau de l'aide médicale d'État, entre la France et l'Algérie. Selon le site d'information français lyoncapitale, des commissions rogatoires internationales devraient prochainement être transmises aux autorités judiciaires algériennes. La justice algérienne sera saisie de cette affaire très complexe, où 197 ressortissants algériens sont suspectés de fraude, parmi eux figurent un député FLN, des médecins

et des architectes. Ces ressortissants algériens ont obtenu le bénéfice de l'aide médicale d'État sans remplir les critères légaux. Dans cette affaire où la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) d'Isère a essuyé un préjudice évalué à 2,5 millions d'euros, Me Mohamed Ahdjile, un avocat algérien chargé de défendre l'un des deux militants accusés dans cette affaire, défend son client grenoblois, et charge les 197 fraudeurs algériens. Dans cette affaire, trois individus ont comparu devant la jus-

stice française et trois citoyens français ne sont toutefois poursuivis que pour complicité. L'information judiciaire a également été ouverte contre x, ou plus précisément contre les 197 ressortissants algériens, pour «escroquerie». Pour rappel, cette affaire de fraude qui s'est étalée sur une période de plus de 5 ans au niveau de la Caisse primaire d'assurance maladie d'Isère a déclenché l'ouverture d'une information judiciaire à Grenoble.

PANDÉMIE DU COVID-19

L'Algérie déconseillée aux Américains

L'Agence fédérale américaine CDC regroupant les centres pour le contrôle et la prévention des maladies, déconseille vivement à leurs citoyens de se rendre en Algérie. Elle explique cela par un risque d'attraper et de propager le Covid-19. Le même organisme gouvernemental qui

explique le motif de sa recommandation dit l'avoir formulé en référence à un élément déterminant. Il s'agit, selon lui, de l'absence de données sur la situation sanitaire liée au coronavirus en Algérie. Ainsi, les États-Unis classent l'Algérie à un niveau «inconnu». Ce classement porte

sur la gestion du Covid-19. Le niveau d'alerte est passé de 3 (reconsidérez le voyage) à 4 (ne voyagez pas). Ce dernier représente le niveau d'alerte maximal. «En raison de la situation actuelle en Algérie, même les voyageurs vaccinés encourrent le risque» précisent les CDC.

MALADIES CHRONIQUES ET RAMADHAN

Appel au respect des recommandations médicales

Des médecins spécialistes insistent sur la nécessité pour les malades chroniques de se conformer aux recommandations médicales durant le mois sacré du ramadhan pour ne pas mettre leur santé en péril.

Le chef de service de médecine interne à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Djilali Belkhenchir de Birtraria, le Pr Amar Tebaibia a fait savoir à l'APS que son service a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation à travers des séances d'éducation thérapeutique, trois mois avant le mois sacré, au profit des diabétiques dont la majorité souffre d'autres maladies chroniques. Lors de ces séances, les spécialistes ont fixé aux malades les heures de prise des médicaments et l'alimentation à adopter, préconisant de faire ses heures de sommeil et d'éviter les stimulants, notamment le café, le thé et le tabac. Les thérapeutes, qui ont prodigué des conseils aux malades pour leur permettre d'accomplir leur jeûne, leur recommandent toutefois de l'interrompre en cas de sensation de vertige, d'élévation ou de baisse de la glycémie ou de la pression artérielle, a-t-il ajouté. S'agissant des personnes âgées, Pr Tebaibia a indiqué que les médecins trouvent de grandes difficultés à convaincre cette catégorie de ne pas jeûner. Nombre d'entre eux s'entêtent à le faire et mettent leur santé en danger, ce qui entraîne des complications graves allant jusqu'au coma, voire le décès, a-t-il déploré. De son côté, Pr Samia Zekri, spécialiste en éducation thérapeutique dans cet établissement, a indiqué qu'avant le mois sacré du ramadhan, le service spécialisé invite tous les malades chroniques qu'il prend en char-



ge pour leur expliquer les versets coraniques portant sur ce rite. L'équipe médicale spécialisée du service fournit des orientations sur l'importance de l'auto-suivi qu'il s'agisse de la prise des médicaments ou du contrôle quotidien de leur état de santé, dans le but de prévenir les complications éventuelles. Pour sa part, la sous-directrice chargée des maladies chroniques au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamilia Nadir a rappelé l'importance du jeûne pour les per-

sonnes en bonne santé, tant que l'alimentation est saine et équilibrée et que le temps de sommeil nécessaire est respecté. Quant aux catégories vulnérables, notamment les malades chroniques, les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades pris en charge à l'hôpital de jour, «le jeûne les expose au danger», a-t-elle souligné. La même responsable a également souligné que «le jeûne non préparé risque d'entraîner une décompensation des maladies et d'altérer la santé». Quelque 116 millions de malades

de confession musulmane dans le monde observent le jeûne malgré les risques sur leur santé. S'appuyant sur des données internationales, le DR Djamilia Nadir a indiqué que près de 116 millions de malades de confession musulmane atteints de pathologies chroniques dans le monde, observent le jeûne et ne respectent pas les conseils et les recommandations du médecin, citant une étude réalisée dans 13 pays musulmans qui fait ressortir que 43% de malades diabétiques de type 1 et 79% d'entre eux de type 2 observent le ramadhan. Elle a rappelé les recommandations de la Fédération internationale du diabète (FID) pour le ramadhan 2021. Le DR Nadir regrette que certains malades chroniques observent le jeûne sans tenir compte des complications graves qui peuvent en découler. Kamel Chekkat, membre de la Ligue des Oulemas du Sahel a souligné pour sa part que «l'entêtement des malades chroniques à jeûner est une réalité vécue sachant que cette catégorie est ultimement convaincue, de par sa foi, qu'il ne lui est pas permis de renoncer ou d'interrompre le jeûne». Il a insisté sur «le rôle des médecins dans l'accompagnement de ces malades étant les seuls habilités à orienter et à convaincre leurs patients, en sus des membres de leurs familles». M. Chekkat a rappelé, à l'occasion, quelques versets coraniques et hadiths exhortant le croyant à rompre le jeûne en cas de maladie.

TUNISIE

Un don algérien détourné

Une grave affaire de détournement d'un don médical offert par l'Algérie aux autorités locales de la ville martyre Sakiet Sidi Youssef pour les habitants de cette ville a été écartée par le Syndicat national tunisien l'UGTT. Le bureau régional de l'UGTT du Kef a dénoncé, dans un communiqué rendu public hier 2021, la confiscation d'un don algérien de matériel paramédical au profit de la délégation de Sakiet Sidi Youcef en guise de reconnaissance aux habitants de la région pour leur solidarité avec le peuple algérien pendant la période coloniale. Le syndicat s'est adressé aux autorités locales, à savoir le gouverneur et le commissaire régional de la santé, en tant que responsables et a demandé l'attribution du don aux destinataires dans toutes les délégations du

Kef, notamment celle de Sakiet Sidi Youcef. Le syndicat a indiqué que toute tentative de détournement dudit don «est considérée comme une trahison au peuple algérien et un abus de confiance à condamner». Appelant les habitants de Sakiet Sidi Youcef à défendre leur droit à bénéficier du don, notamment pendant cette grave situation sanitaire et la propagation rapide de l'épidémie du Covid-19. Il convient de noter que les autorités algériennes ont envoyé le 6 février dernier un convoi chargé de 11 tonnes de médicaments et de fournitures médicales anti Covid-19 à Sakiet Sidi Youcef. Des citoyens de la localité de Sakiet Sidi Youssef ont procédé, jeudi dernier, au blocage du passage frontalier avec l'Algérie, pour protester contre le fait que le ministère de la Santé a envoyé des

camions pour acheminer des aides médicales que l'Etat algérien a offert à la Tunisie sous forme de don à l'occasion de la commémoration des événements de Sakiet Sidi Youssef. Les riverains ont soutenu que ces dons devraient profiter, en exclusivité, aux habitants de Sakiet Sidi Youssef. Cette opération concerne un don de onze tonnes en médicaments et moyens de lutte contre la pandémie du Covid-19 au profit de la ville de Sakiet Sidi Youcef. La caravane est composée de deux camions transportant des médicaments et des équipements médicaux. Il est constitué de moyens de protection contre le Covid-19, notamment des masques trois plis, masques FFP2, des blouses, des surblouses, du gel hydroalcoolique, a détaillé la Directrice générale de la PCH.

ELLE AVANCE L'HORAIRE DU VOL SANS INFORMER LES VOYAGEURS

Qatar Airways se joue des voyageurs algériens



La compagnie aérienne Qatar Airways n'a aucune limite dans la désinvolture et l'inconscience. Hier elle a laissé pantois les voyageurs algériens qui devaient rallier la capitale Doha. Le vol programmé à 15h00 n'a pas été annulé mais avancé à 9h00 du matin sans que la compagnie informe les voyageurs dont certains sont venus de loin. Pour sauver la face, la compagnie Qatar Airways a informé ces voyageurs qu'un autre vol leur a été programmé dans les jours à venir. Ces derniers devront encore une fois refaire le test PCR sachant que le prix du test coûte 9 000 DA sans compter les frais du déplacement et les désagréments qu'ils ont dû subir ce jour-là.

65E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHAHID SOUIDANI BOUDJEMAÂ

Commémoration à Koléa (Tipasa)

La ville de Koléa (Tipasa) a commémoré, hier, le 65e anniversaire de la mort du Chahid Souidani Boudjemaâ, un des membres du groupe historique des 22, qui a déclenché la Révolution algérienne, tombé au champ d'honneur le 16 avril 1956 dans la région de l'Oued Mazafran. Cette commémoration, qui s'est déroulée en présence de la famille révolutionnaire, de membres de la famille du chahid et des autorités locales, entamée par la lecture de la fatiha et le dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau de la stèle commémorative de ce héros national, a été l'occasion de rappeler les innombrables qualités et sacrifices de ce brave chahid. Les participants à cette cérémonie se sont accordés, à l'occasion, sur la haute valeur du chahid Souidani Boudjemaâ, dont l'«intelligence rare et la maturité

politique l'ont habilité à occuper des postes de commandement, durant la Révolution algérienne, outre sa forte personnalité et son courage sans égal», ont-ils assuré. Le fils prodige de la ville de Guelma, avait, aussi, fait preuve d'une maturité politique à un âge précoce. Il est tombé au champ d'honneur, les armes à la main, dans une embuscade tendue par les forces coloniales au niveau de l'Oued Mazafran, non sans avoir mené une résistance farouche contre l'occupant français. Le chahid Souidani Boudjemaâ, dit Si L'djilali, fait partie des meilleurs enfants de cette Nation. Tout jeune il rejoignit les rangs des Scouts musulmans, avant d'adhérer au Parti du peuple algérien (PPA) en 1942, puis à l'Organisation secrète (OS). Il participa, entre autres, à la fameuse attaque contre la poste d'Oran,

tout en ayant pris part à la planification de nombreuses opérations à Guelma. Les massacres du 8-Mai 1945 affectèrent profondément ce héros national qui opta dès lors pour le combat politique, avant de se spécialiser dans les armes entre 1948 et 1950, puis de se rendre à Alger pour entraîner les combattants à l'usage des armes. Le chahid Souidani Boudjemaâ fut, également, l'un des membres du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), fondé début 1954 pour préparer le déclenchement de la Révolution armée. Il fut, à ce titre, nommé commandant de la région de la Mitidja, dont il mena la résistance contre l'ennemi français, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, dans un barrage tendu par les forces coloniales au niveau de l'Oued Mazafran.

FORMATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'université d'Oran signe une convention avec Tosyali

Portant sur l'intensification des échanges dans le domaine de la formation, de la recherche et du développement, une convention de partenariat a été signée dernièrement entre le groupe Tosyali-Algérie Fer et Acier et l'université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a indiqué cet établissement de l'enseignement supérieur.



La convention a été signée par le recteur de l'USTO-MB, Hammou Bouziane Amine, et le Directeur général du groupe, Ibrahim Elcigoba. Elle porte sur la formation, le programme des stages des étudiants de l'USTO-MB au sein de ce groupe et sur le volet recherche et développement, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'USTO-MB. Il a été convenu, dans un premier temps, de la mise en œuvre d'un plan d'actions consistant à organiser une journée «Portes ouvertes», à l'USTO-MB, sur les métiers du Groupe Tosyali, ce qui permettra la mise en contact des enseignants-chercheurs de l'USTO-MB avec les professionnels du groupe. Sur le plan de la formation, et en plus des stages proposés par le groupe Tosyali

aux étudiants de cette université, le recteur de l'USTO-MB a souhaité «une grande implication des cadres de Tosyali» dans les différentes formations en relation avec le secteur de la sidérurgie, tels que la métallurgie, le génie mécanique et la chimie. Outre cette convention, une autre similaire a été signée avec l'université d'Oran 2 Ahmed Ben Ahmed, représentée également par son recteur, Smain Balaska.

La signature des deux conventions fait suite à une visite de délégations des deux universités au site du groupe, basé à Bethioua, à l'est d'Oran. Les deux délégations ont été également reçues par le prési-

dent du holding Tosyali-Algérie, qui a présenté un aperçu sur le groupe, tout en insistant sur l'intérêt porté pour le développement de l'activité fer et acier en Algérie. Il a également insisté sur les différentes actions d'accompagnement que mène le groupe, en tant qu'accompagnateur du tissu socio-économique de la région. Le président du Holding, Tosyali Fuet, a-t-on ajouté dans le communiqué, a fait part de la volonté du groupe à accompagner les universités d'Oran, en facilitant leur contact avec certaines universités turques et en mettant à leur disposition les moyens dont dispose le groupe en Algérie et en Turquie afin d'assu-

rer une formation de qualité pouvant répondre aux exigences du secteur de la sidérurgie. Les produits Tosyali Algérie répondent aux normes de qualité internationale. Ils sont prisés par plusieurs marchés continentaux et ce malgré les contraintes que la situation sanitaire induit sur de nombreuses économies, avait souligné le groupe sidérurgique. Parmi les produits exportés, il y a le rond à béton et le fil de fer. Grâce, entre autres, à son entrée en production, le groupe Tosyali a fait de l'Algérie un pays exportateur de produits sidérurgiques et ce après des années de nettes importations. **Hafid Mesbah**

LABEL «INCUBATEUR»

L'université de M'sila premier titulaire du titre



L'incubateur de l'université de M'sila est le premier, à l'échelle nationale, à se voir attribuer le label «Incubateur» par le Comité national de labellisation, présidé par le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, a déclaré hier à l'APS, le recteur de l'université Mohamed-Boudiaf, le Pr. Kamel Badari. L'incubateur de l'université de M'sila a reçu le label après avoir répondu au cahier des charges lancé par ledit comité, a précisé le même responsable, soulignant qu'il est «éligible pour le label Incubateur» en Algérie, toute structure publique, privée ou en partenariat public-privé qui

propose un appui aux start-ups et aux porteurs de projets innovants en ce qui concerne l'hébergement, la formation, le conseil et le financement. «Notre rôle est la valorisation de l'apprentissage et le développement des facultés d'innovation chez nos étudiants», a ajouté, dans ce contexte, le Pr. Badari. De son côté, Dr. Ahmed Mir, Directeur de l'incubateur de l'université de M'sila a souligné que cet incubateur est «le premier créé dans un établissement d'enseignement supérieur et a pour missions de domicilier les start-ups incubées durant toute la période d'incubation, d'accompagner les porteurs de projets dans

leurs démarches visant la création de leur entreprise, assister les porteurs d'idées novatrices dans la réalisation de business plan, d'assurer des formations spécifiques aux start-ups, mettre à la disposition des porteurs de projets les logistiques et les assister pour la réalisation des prototypes». L'incubateur accompagne cette année 40 porteurs d'idées et de projets innovants, et plus de 70 porteurs d'idées en phase de maturation, a expliqué Mir, indiquant que l'incubateur de l'université de M'sila accueille les porteurs de projets «dès le stade de l'idée».

R. E.

DÉCLARATIONS ANNUELLES DES IMPÔTS

Les délais de souscription prorogés au 30 juin

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé hier, dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales annuelles de résultats pour l'année 2020, jusqu'au 30 juin prochain. «Conformément aux instructions données par Monsieur le président de la République à Monsieur le ministre des Finances, une prorogation de délai est accordée au profit des opérateurs économiques pour la souscription des déclarations fiscales annuelles de résultats (bilan et annexes) de l'exercice 2020, et ce, jusqu'au 30 juin 2021», a précisé le communiqué publié sur le site web de la DGI.

R. E.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

Goldman Sachs pessimiste pour le long terme

La banque américaine Goldman Sachs a annoncé dans un rapport s'attendre à ce que la demande mondiale en hydrocarbures soit «anémique» à partir de 2025, rapporte le site spécialisé Oil Price. «Les politiques gouvernementales conduisant à des gains d'efficacité plus élevés et à des émissions réduites ont eu la plus forte incidence sur la demande de transport routier», ont déclaré les analystes de Goldman dans le rapport. «La pétrochimie deviendra la nouvelle charge de base pour la demande de pétrole, tirée par la croissance économique et la hausse de la consommation, en particulier dans les marchés émergents», selon le même média. Le secteur des transports est le plus gros consommateur de pétrole brut, mais l'adoption plus large des voitures électriques sapera la demande, selon Goldman Sachs, et pourrait culminer



d'ici à 2026. Quant à un retour de la demande au niveau pré-pandémique, cela ne se produira pas du tout, selon la banque d'investissement. À court terme, cependant, Goldman est plutôt optimiste sur le pétrole.

La banque a déclaré plus tôt ce mois-ci qu'elle s'attendait à un fort rebond de la demande de pétrole au cours de l'été, notant que cela obligerait l'Opep à relâcher davantage ses contrôles de production et à ramener

2 millions de barils/jour supplémentaires au troisième trimestre, explique le même média. Etant donné que l'Iran prévoit d'augmenter sa propre production d'autant de barils par jour, le cartel devra peut-être maintenir les plafonds, toutes choses étant égales par ailleurs, selon la même source. Du côté des prix, Goldman s'attend à ce que le Brent atteigne 75 dollars le baril au troisième trimestre grâce au retour de la demande et à l'amélioration des perspectives économiques mondiales tirées par la relance gouvernementale, notamment aux Etats-Unis. **R. E.**

SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR D'INDONÉSIE, CHALIEF AKBAR À CRÉSUS

«J'ai été mandaté pour renforcer nos relations»

Nouvellement installé dans ses fonctions à Alger, Son excellence l'Ambassadeur d'Indonésie, Chalief Akbar, nous parle dans cet entretien des opportunités qui s'offrent à nos deux pays dans divers domaines de coopération, affichant sa conviction quant à son évolution positive.

Crésus : Vous venez de présenter vos lettres de créances au président de la République. Quelles seront vos principales missions à Alger ?

Chalief Akbar : Depuis mon arrivée à Alger le 30 novembre dernier, ma première rencontre a été avec Monsieur le ministre des affaires étrangères, et depuis cette rencontre, j'ai eu plusieurs autres rencontres avec d'autres ministres. Ma mission actuellement en Algérie c'est de renforcer nos relations sur tous les plans, notamment sur le plan économique et commercial

L'Algérie s'est engagée ces derniers mois, à renforcer sa diplomatie économique. Qu'en pensez-vous ? Et quel pourrait globalement être l'apport de cette orientation aux relations entre les deux pays ?

Ceci est un facteur très important adopté par nos deux gouvernements. Nous nous sommes entendus justement sur le renforcement de ces relations, économiques notamment.

Car entre l'Algérie et l'Indonésie il y a des relations politiques et historiques très importantes. Nous nous sommes entendus avec tous les ministres que j'ai rencontrés justement sur le renforcement de ces relations, sur la base de notre histoire politique et économique commune.

Quel est l'apport que votre pays pourrait apporter dans les secteurs de l'énergie et des mines ?

Il y a une nouvelle loi dans le secteur des hydrocarbures en Algérie que nous accueillons bien.

Comme vous le savez, il y a une société indonésienne actuellement qui investit en Algérie PT Pertamina, qui a des champs pétroliers dans la région de Hassi Messaoud notamment. Actuellement dans le secteur minier, nous avons installé une équipe technique pour explorer la possibilité d'exploiter et d'investir dans le secteur du phosphate.

Mis à part le secteur minier, il y a des filières intéressantes telles que celles du bois, de l'ameublement, les matériaux de construction, du textile entre autres... Comment pourrait-on établir un partenariat gagnant-gagnant entre nos deux pays ?

Il y a plusieurs mémorandums d'entente qui ont été signés entre l'Algérie et l'Indonésie justement pour renforcer la relation économique entre les deux pays. Il y a un mémorandum qui a été signé en 2016 justement mais vu la pandémie actuelle il y a quand même des obstacles qui empêchent justement de renforcer ces relations. Mais il y a aussi d'autres entraves par rapport à la tarification douanière par exemple, qui entrave l'entrée de la marchandise indonésienne en Algérie et les échanges entre les deux pays. Autre chose, la distance qui sépare les deux pays n'est pas négligeable



Vous évoquez la Covid qui a bloqué les échanges économiques, mais avant, est-ce que les relations étaient meilleures ?

Concernant les échanges commerciaux, ils doivent être bénéfiques aux deux parties. A chaque fois que je rencontre des ministres, j'insiste sur le fait que l'Algérie peut considérer l'Indonésie comme étant un portail pour l'entrée dans le marché de l'Asie du sud-est qui compte environ 600 millions d'habitants. L'Indonésie aussi peut considérer l'Algérie comme étant un portail pour l'entrée de la marchandise indonésienne vers les marchés africains et de la région qui compte actuellement plus d'un milliard d'habitants. Ceci c'est le concept de l'Indonésie concernant le partenariat avec l'Algérie. J'espère qu'après la crise du Covid il y aura une amélioration des relations économiques entre les deux pays.

Aujourd'hui, la règle du 51/49 n'existe que dans des secteurs stratégiques et la double imposition douanière est inscrite dans une révision du code de l'investissement. Cela va-t-il permettre d'avoir des rapports économiques et d'échanges plus affluents et riches ?

Bien sûr, ce sont deux facteurs qui entravent un petit peu les échanges commerciaux et économiques et ne permettent pas de les potentialiser. A chaque fois, lors de mes rencontres, j'ai confirmé que j'ai déjà établi une équipe technique qui va identifier tous les produits indonésiens qui peuvent accéder au marché algérien et les produits algériens qui peuvent pénétrer le marché indonésien. Concernant la double imposition, il y a déjà un accord qui a

été signé pour la supprimer, l'Indonésie n'est donc pas concernée. Pour votre information, la société Pertamina c'est grâce à cet accord qu'elle exporte du pétrole algérien en Indonésie.

Quelle est la balance commerciale entre les deux pays ?

Le dernier chiffre remonte à 2020, les échanges s'élevaient à environ 400 millions de dollars Mais le côté indonésien est déficitaire car le produit le plus important qu'importe l'Indonésie c'est le pétrole algérien.

Qu'en est-il du transfert de technologie et quel est le rang de l'Indonésie concernant l'enseignement ?

Concernant le transfert de technologie, l'Indonésie a l'intention d'aller vers cela, notamment on a identifié un secteur, celui des constructions parasismiques et de l'énergie solaire. On est en train de penser à lancer une coopération dans ces domaines notamment parce que l'Algérie dispose d'une position géographique stratégique. Comme je le disais, l'Algérie peut être le portail vers l'Europe et vers l'Afrique. Il y a plusieurs universités en Indonésie privées et publiques.

A l'échelle mondiale, elles sont classées parmi les 100 premières mais il y a plusieurs disciplines qu'on peut développer entre les deux pays et dans lesquelles on peut envisager une coopération. Quant aux études, actuellement, il y a déjà un changement entre les deux pays, en termes d'étudiants mais le nombre reste relativement faible. Il y a actuellement 20 étudiants indonésiens en Algérie qui étudient et pour les Algériens qui souhaitent continuer leurs études en Indonésie, il y a des bourses qui sont offertes aux étudiants désireux.

Quelle est la raison qui empêche ce quota d'augmenter ?

Justement c'est l'une de mes prérogatives lors de ma mission, augmenter le nombre d'étudiants de part et d'autre. Ça rentre dans le cadre du contact avec la population. Il faut une coopération et un accord entre les deux pays.

Quelle est votre lecture de la situation politique en Algérie ?

L'Indonésie et l'Algérie possèdent une relation très étroite sur le plan politique.

Nous adoptons également la même politique à l'échelle internationale qui est une politique indépendante et active. Ceci peut constituer justement un élément important pour renforcer la démocratie dans les deux pays. Les deux pays ont également tendance à régler toutes les questions internationales dans le cadre de l'ONU. L'Indonésie a organisé en 2019 un forum international de démocratie à Bali. Il y avait des représentants algériens qui y ont assisté mais aussi la présence de jeunes.

Notre souhait est que la politique intérieure de l'Algérie puisse avoir lieu selon les valeurs qui existent déjà en Algérie et selon le souhait de la population algérienne. Nous avons des similitudes entre nos deux pays. Sur le plan par exemple de la religion et la même vision politique sur le plan politique international.

Comment l'Algérie pourrait-elle profiter de votre expérience en matière de vivre ensemble ?

L'Indonésie est un archipel constitué de 17 000 îles et de 300 ethnies et langues différentes. C'est donc un réservoir multiculturel très important à l'échelle mondiale. L'un des facteurs ayant contribué à unifier toute cette diversité est bien la langue indonésienne. Il n'y a qu'une seule langue nationale en Indonésie, les indonésiens se sont entendus pour la considérer comme étant nationale depuis bien avant l'indépendance en 1928.

Merci votre excellence, de nous avoir accordé cet entretien. Auriez-vous un mot pour la fin ?

Merci à vous d'avoir tenu à connaître et partager l'avis de notre ambassade concernant plusieurs questions. J'aimerais vous informer que depuis mon arrivée en Algérie, le mois de décembre dernier, je me suis senti comme chez moi. Entre mes frères et sœurs algériens et j'ai pu justement sentir cette chaleureuse hospitalité et cet accueil chaleureux.

Je me suis senti chez moi, d'autant plus que chaque jour, j'entends la voix du muezzin et du Adhan et ceci me rappelle le mon pays. Mon dernier mot est que j'ai été mandaté par le gouvernement indonésien pour renforcer nos relations dans l'avenir donc j'invite les médias à venir vers nous à chaque fois qu'ils ont besoin d'informations, nos portes sont ouvertes.

LE DOCTEUR HABIB BOUKHLIFA,
PRÉSIDENT DU JURY DU 14^e FNTP À CRÉSUS

«L'adaptation est un mal nécessaire...»

Le docteur Habib Boukhelifa, féru de quatrième art et désigné es qualité de Président de cette édition par ses pairs, répond, ici, avec toute la franchise et surtout la compétence qu'on lui connaît et reconnaît, à quelques questions de notre collaborateur. Entretien donc avec cet éminent spécialiste des choses du théâtre...

Crésus : *En votre qualité de Président du jury et donc le mieux placé pour en parler, quel regard portez-vous sur le niveau des prestations proposées durant cette 14^e édition ?*

Habib Boukhelifa : Effectivement ayant présidé les jury pour la 14^e édition du FNTP j'avais la possibilité d'abord de voir tous les spectacles de la compétition et d'autres parts l'analyse dans les débats pour arriver à cerner ce qui était positif ou négatif dans les expériences théâtrales et observer le niveau et la qualité des spectacles. Il faudrait dire honnêtement que beaucoup de spectacles n'étaient à la hauteur de l'attente des spectateurs. Trop de bricolage et des approches superficielles de l'acte théâtral. J'ai observé un grand déficit dans la direction de l'acteur et le manque totale de discernement entre les genres dans le théâtre. Ce qui n'a pas permis des spectacles dramatiquement harmonieux. Il y'avait un ou deux spectacles qui attireraient plus d'attention.

Le jury de cette édition était rigoureux et professionnel. Nous avons tous travaillé dans toute liberté et conscience. Il y'avait que les paramètres artistiques qui pesaient. Les membres du jury étaient conscients de leur responsabilité. C'est la première fois dans toute l'histoire des 14 éditions ou il n'y'avait pas de contestation à l'unanimité.

Crésus : *L'option adaptation qui est un niveau de création semble prendre le pas sur l'option création intrinsèque oserais-je dire. De votre point de vue de créateur, comédien et expert des questions théâtrales, est-ce par manque de textes ou d'inspiration ?*

HB Oui l'adaptation est un mal nécessaire à notre pratique depuis l'emprunt de cette art scénique au début du XX^e siècle (Bachtarzi, Sellali Ali, Md Touri,) je conçois que c'est une écriture d'urgence, vue les difficultés à trouver un texte sérieux et réellement dramatique c'est à dire qui renferme la structure drama-



tique. L'adaptation au fait ne peut pas se faire d'une façon aussi désinvolte et superficielle pour prétexter une mise en scène. Et puis peut-on adapter un texte théâtral à un autre texte théâtral ? Surtout pour deux inconscients collectifs différents. Il s'agit beaucoup de l'animation que de créations dramatiques théâtrales.

Crésus : *On a tout comme l'impression que notre théâtre s'inscrit de plus en plus dans le one man show : est-ce parce qu'il y a crise de textes ou juste par souci de raconter l'insoutenable légèreté des êtres ?*

HB Notre théâtre est fondamentalement comique depuis le début du siècle passé. Le burlesque chez Rachid qsentini, Touri, puis même après l'indépendance le même genre a continué à fleurir mais ce n'est pas de la comédie dans la forme classique aristotélicienne, c'est plutôt une forme

proche du vaudeville, puis un peu plus tard c'est le grotesque et le caricatural qui a pris le dessus, un théâtre contes taire de dérision ou se chevauchent les thèmes politique et sociaux. Mais nous vivons toujours une crise dans la pratique théâtrale dramatique. Il faudrait donner plus de moyens au théâtre pour se développer d'une manière savante et professionnelle. Pour cela il faudrait tabler sur la formation et la bonne gestion de la production en l'occurrence les entreprises théâtrales. Il faudrait sortir du cadre du bricolage et libérer les talents. C'est une question de projet de société.

Propos recueillis par Amar Zentar

NB : Le Dr Habib Boukhelifa est Professeur des arts dramatiques à l'Institut supérieur des métiers du spectacle des arts audiovisuels, Metteur en scène Critique d'arts.

COMPOSITION
ÉPISTOLAIRE 2021

Les lauréats distingués

Douze élèves lauréats du concours national de composition épistolaire (édition 2021) ont été distingués lors d'une cérémonie tenue jeudi à Alger dans le cadre de la 50^e édition du concours international de composition épistolaire pour enfants, organisé par l'Union postale universelle (UPU).

Les résultats de ce concours consacré aux jeunes âgés entre 9 et 15 ans, ont été annoncés en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar et d'autres membres du gouvernement.

Douze compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe ont été sélectionnées lors de cette compétition, dont le thème pour cette année a porté sur l'exploration du vécu de ces élèves en leur demandant d'écrire une lettre à un membre de leur famille au sujet de leur expérience de Covid-19.

Le premier prix a été décroché par l'élève de la 5^e année primaire, Basma Madjdoub (10 ans) de la wilaya de Mostaganem et qui a écrit une lettre, en langue arabe, dans laquelle elle a exprimé ses sentiments à propos du confinement induit par la pandémie du coronavirus ayant eu une forte incidence sur sa façon de vivre et d'étudier. Cette lauréate représentera l'Algérie à la finale du concours international de composition épistolaire de l'UPU.

Le second prix de ce concours, organisé entre le 10 février et le 10 mars 2021, est revenu à l'élève Asmaa Adjmi d e la wilaya d'El Tarf et le troisième prix à Hind Esserhani de la wilaya de Tipaza.

M. Boumzar a, à cette occasion, rendu hommage aux participants à ce concours dont le nombre "record" de lettres retenues a dépassé cette année les 14.000.

"Parmi les 14.000 lettres retenues, pas moins de 2.000 sont parvenues, par voie postale, de Blida, la première wilaya touchée par le confinement total dès l'apparition de la pandémie", a-t-il indiqué, ajoutant que ce concours, organisé pour la cinquième fois consécutive par l'Algérie, ambitionne de sensibiliser sur l'importance du rôle des services postaux dans le monde. Dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a félicité les élèves ayant participé à ce concours dans "les circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de Covid-19".

Organisé conjointement par le ministère de la Poste et des Télécommunications et du ministère de l'Éducation nationale, ce concours vise à développer les compétences épistolaires des élèves, les inciter à mettre en exergue leurs aptitudes rédactionnelles et leur esprit d'innovation et leur aptitude à exprimer clairement leurs pensées par des mots, a ajouté M. Ouadjaout.

En marge de ce concours, une cérémonie d'oblitération officielle de deux timbres postaux qui consacrent le patrimoine national à travers les jeux populaires, a été présidée par le ministre de la Poste et de Télécommunications et la ministre de la Culture, Malika Bendouda.

37^e ÉDITION DU FESTIVAL «VUES D'AFRIQUE» Des films algériens en compétition

Plusieurs films algériens sont entrés en lice dans le cadre de la 37^e édition du festival international de cinéma « Vues d'Afrique » qui se déroule à Montréal (Canada) jusqu'au 18 avril en cours, selon les organisateurs.

Les deux réalisateurs algériens, Rachid Benhadj et Merzak Alouache, participent respectivement, à cette 37^e édition, avec "Matarès" (2019) et "Paysages d'automne" (2019) dans la catégorie fiction long métrage, tandis que la réalisatrice franco-algérienne, Lina Soualem

entre en lice avec "Leur Algérie" (2020), un documentaire long métrage. La 37^e édition de Vues d'Afrique verra également la participation de plusieurs courts métrage algériens.

Matarès qui est une coproduction algéro-italienne, met l'accent sur les questions d'exil dans la méditerranée à travers une fillette ivoirienne « Mouna » (8 ans) résidant dans la wilaya de Tipaza où elle vend des fleurs pour avoir de l'argent qui lui permettra de voyager en Europe par le biais de contrebandiers.

De son côté le film de fiction de Merzak Alouache (Paysage d'automne), une coproduction franco-algérienne, relate l'histoire de Houria, une journaliste d'investigation qui enquête dans une affaire d'assassinat de cinq lycéennes, jetées à la mer après avoirs été exploitées dans des affaires de débauche. Pour sa part, et à travers son documentaire "Leur Algérie", Soualem raconte l'histoire de ses grands-parents "Mabrouk" et "Aicha" divorcés après 62 ans de mariage. La réalisatrice revient dans son long métrage aux pre-

miers émigrés algériens en France. Par ailleurs, 186 films entre fiction et documentaires (court et long métrage) issus de 51 pays concourent à ce festival international. La 37^e édition de Vues d'Afrique se tient virtuellement en raison de la pandémie Covid-19. Fondé en 1984, le festival Vues d'Afrique est considéré tel une façade pour les cinéastes africains mais aussi un rendez-vous pour la projection de leurs œuvres artistiques sur l'Afrique notamment à travers le cinéma.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 décès et 168 blessés en 48 heures

Six (6) personnes sont décédées et 168 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, a indiqué hier la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans un communiqué.



Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté de même source. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré au total 4 086 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 9 personnes incommodées par le monoxyde de

carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles dans plusieurs wilayas du pays, ajoute la même source. « Les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis transférées vers les structures sanitaires locales » a fait savoir le même document. L'intervention des secours a, par ailleurs, permis l'ex-

inction de trois (03) incendies urbains et divers à travers les wilayas de Tipasa, Tizi-Ouzou, Adrar et Médéa. L'incendie qui s'est déclaré dans cette dernière a causé des gênes respiratoires à deux (02) personnes. S'agissant, enfin, des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile « ont effectué 112 opérations à travers 11 wilayas (58 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique », est-il ajouté. En outre, « 114 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 07 wilayas (52 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux opérations, 414 agents, tous grades confondus, 69 ambulances et 52 engins d'incendie ont été mobilisés », a conclu la DGPC.

S. Acher

BATNA

Un vieux, retrouvé mort dans un étang

La protection civile a annoncé, dans un communiqué rendu public qu'un homme âgé, disparu vendredi, dans le quartier de Boumieh, à Batna avait été retrouvé mort, hier, dans un étang. D'après la même source, la victime, âgée de 85 ans, est issue d'un milieu nomade. Les recherches ont débuté aux premières heures de sa disparition et reprise hier, en collaboration avec la gendarmerie nationale qui ont abouti enfin à retrouver la victime, hélas décédée.

LAGHOUAT

Aides financières pour plus de 40 000 familles démunies

Plus de 40.000 familles démunies de la wilaya de Laghouat ont bénéficié d'aides financières, dans le cadre de la solidarité avec les catégories vulnérables durant le Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS). Un financement de plus de 400 millions DA a été alloué dans ce cadre, soit 10.000 DA pour chaque famille, versés via les comptes postaux, a précisé le DASS de Laghouat, Ramzi Tiour, qui a fait part aussi de l'établissement de 13 autorisations d'ouverture de restaurants du cœur, dans des conditions répondant aux

critères requis par la commission concernée. Il s'agit de l'ouverture de 10 restaurants au chef-lieu de wilaya, deux (2) à Aflou et un (1) dans la commune de Sidi-Makhlouf, qui serviront quotidiennement une moyenne de 2.000 repas chauds d'Iftar aux passagers et nécessiteux. Une commission multisectorielle a été mise en place par le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, chargée du contrôle périodique et continue des activités et prestations de ces restaurants tout en veillant au respect du protocole sanitaire et des conditions d'hygiène.

APS



SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LES DEUX SECTEURS

Cap sur le tourisme religieux

Une convention cadre de partenariat et de coopération entre les secteurs du tourisme et des affaires religieuses, a été signée, jeudi à Alger, à l'effet de renforcer et de coordonner le travail et de trouver les cadres de concertation et d'échange de vues et d'expertises pour valoriser le tourisme religieux. Signée par les ministres du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial et des Affaires religieuses et des Wakfs, respectivement MM. Mohamed Ali Boughazi et Youcef Belmehdi, cette convention vise à renforcer l'action commune entre les deux secteurs pour valoriser et vulgariser les principaux sites et monuments religieux que recèle chaque région du pays et les exploiter dans le domaine touristique devenu parmi les principaux piliers de la croissance socio-économique du pays. Le ministre du Tourisme a mis l'accent sur l'importance de «cette convention qui renforcera l'action commune entre son secteur et celui des affaires religieuses à travers le développement et la vulgarisation des sites et monuments religieux et culturels en vue de créer un équilibre régional et dynamiser la vie socio-économique dans les différentes régions qui regorgent de cette richesse». Il s'agit, poursuit M. Boughazi, «de créer une industrie touristique, développée, pérenne et compétitive à travers l'exploitation des atouts touristiques dont recèle l'Algérie», mettant en avant le renforcement du tourisme religieux à la faveur « de la prise en charge des différents monuments et lieux spirituels et religieux qui nécessite vulgarisation, valorisation et habilitation ». Evoquant les objectifs de cette convention, le même responsable a cité, entre autres, « la réhabilitation des sites et des lieux spirituels et religieux à travers la promotion et la conception des circuits touristiques et religieux, les visites virtuelles et leur promotion via les différents supports sur internet, l'encouragement de l'investissement touristiques des Wakfs ainsi que sa valorisation dans le périmètre des sites et lieux religieux et la promotion de l'artisanat pour préserver l'identité nationale ». Cette convention permettra également, « l'amélioration de la performance des deux secteurs, le développement du tourisme religieux à travers les campagnes de sensibilisation, l'organisation de cycles de formation et la mobilisation des efforts et des connaissances des agences du tourisme et des voyages afin de créer une nouvelle dynamique devant créer l'emploi et booster l'activité touristique notamment dans les sites religieux ». Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné l'impératif d'activer cette convention en vue de la valorisation des sites et des finalités religieuses ainsi que leur exploitation dans le domaine touristique », précisant que cette convention s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan d'action du gouvernement dans le cadre d'une vision participative avec tous les secteurs concernés dont le tourisme. Par ailleurs, M. Belmehdi a rappelé « l'action commune entre son secteur et celui du tourisme notamment en matière de Hadj et d'Omra », mettant en avant l'importance de cette action à travers l'exploitation des sites et des lieux religieux et spirituels ainsi que leur préservation et leur classification.

Qahwa fi goubli |

S'il y a un sujet inépuisable c'est bien celui abondant et dissertant sur le football. Un thème qui déchaîne les passions y compris parfois au sein de la cellule familiale sensée pourtant moins belliqueuse dans le noyau. A telle enseigne d'ailleurs que le jour des grands derbys mieux vaut s'éloigner du rond central. C'est dire si les ramifications du foot et ses effets pervers n'ont pas fini de rejaillir sur le tissu social et sa cohésion surtout. Réputé producteur de joie et de plaisir intenses voir uniques, le foot est d'abord essentiellement un spectacle où les acteurs affichent et déroulent leur talent irradiant et irriguant ainsi spectateurs et téléspectateurs de leur génie déployé sur l'aire de jeu. Le sport est

FAUT-IL FERMER LE FOOT ?

fondamentalement une éducation, un acte civique accompli avec honnêteté, clairvoyance et bien évidemment esprit sportif. Et si on exige des joueurs qui ont une influence considérable sur le public qu'ils justifient et respectent leur statut d'athlètes ô combien privilégiés, cette exigence vaut tout autant pour le public et le corps arbitral bien entendu. Ce dernier étant quelque part la première partie prenante dans l'organigramme, la hiérarchie et le contenu du jeu en ce que ses mauvaises appréciations et ou sa partialité peuvent provoquer des dégâts considérables. Mais tous ces préalables et conditions paraissent insuffisants tant que la famille cellule fondamentale s'il en est et son

prolongement naturel l'école n'accompagnent point tout ce processus pédagogique de la construction citoyenne initiale. Il reste un autre facteur déclenchant de violence à ne point sous-estimer de par son impact : la haine de l'autre prêchée dans moult mosquées alors même qu'un lieu du culte par définition et par vocation se veut plutôt un facteur de cohésion sociale. Car il faut de toute urgence isoler la mauvaise graine pour enfin rendre au foot ce qui lui appartient hors tous ces boutefeux et autres beggarin présents quasiment dans tous les clubs y compris ceux réputés parmi les plus prestigieux...Faut-il fermer le foot ?

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE SIDI AÏSSA
COMMUNE DE SIDI AÏSSA**
_NIF: 0884.2816.5035873

Avis N° : 09/2021
D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 20 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de la délégation du service public.

Le président de l'APC de Sidi Aïssa informe les soumissionnaires (ayant participé à l'appel d'offres national N° 08/2021, paru dans les quotidiens nationaux " el wakef et le journal " en date de : 09/03/2021 en langue Arabe et le journal CRÉBUS en langue française en date du 08/03/2021) relatif à la réalisation de projet suivant :

***EXTENSION ET REPARATION ET RENOVATION DE RESEAU D'EAU POTABLE A DOUARS ET DANS LES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE SIDI AÏSSA (D'ALAIN)**

lot 01- extension et réparation de réseau d'eau potable à douar bel hadj à sidi aïssa
lot 02- extension du réseau d'eau potable à douar chert à sidi aïssa
lot 03- rénovation du réseau d'eau potable dans le quartier de Elanah à sidi aïssa

Après l'analyse et l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres il a été procédé provisoirement, suivants le tableau ci-dessous :

Intitulé des projets	Entreprise choisie	Montant	Offre technique	Déjà d'exécution	Offre financière
lot 01- extension et réparation du réseau d'eau potable à douar bel hadj à sidi aïssa	WEL HICHAM ENTREPRISE D'ACTIVITES PUBLIQUES ET HYDRAULIQUES EN ALGERIE SIDA	3.961.414.90DA	34.9999	02/00/03	07/14/02 14/02/02 15/02/02 16/02/02 17/02/02 18/02/02 19/02/02 20/02/02 21/02/02 22/02/02 23/02/02 24/02/02 25/02/02 26/02/02 27/02/02 28/02/02 29/02/02 30/02/02 01/03/02 02/03/02 03/03/02 04/03/02 05/03/02 06/03/02 07/03/02 08/03/02 09/03/02 10/03/02 11/03/02 12/03/02 13/03/02 14/03/02 15/03/02 16/03/02 17/03/02 18/03/02 19/03/02 20/03/02 21/03/02 22/03/02 23/03/02 24/03/02 25/03/02 26/03/02 27/03/02 28/03/02 29/03/02 30/03/02 31/03/02 01/04/02 02/04/02 03/04/02 04/04/02 05/04/02 06/04/02 07/04/02 08/04/02 09/04/02 10/04/02 11/04/02 12/04/02 13/04/02 14/04/02 15/04/02 16/04/02 17/04/02 18/04/02 19/04/02 20/04/02 21/04/02 22/04/02 23/04/02 24/04/02 25/04/02 26/04/02 27/04/02 28/04/02 29/04/02 30/04/02 01/05/02 02/05/02 03/05/02 04/05/02 05/05/02 06/05/02 07/05/02 08/05/02 09/05/02 10/05/02 11/05/02 12/05/02 13/05/02 14/05/02 15/05/02 16/05/02 17/05/02 18/05/02 19/05/02 20/05/02 21/05/02 22/05/02 23/05/02 24/05/02 25/05/02 26/05/02 27/05/02 28/05/02 29/05/02 30/05/02 31/05/02 01/06/02 02/06/02 03/06/02 04/06/02 05/06/02 06/06/02 07/06/02 08/06/02 09/06/02 10/06/02 11/06/02 12/06/02 13/06/02 14/06/02 15/06/02 16/06/02 17/06/02 18/06/02 19/06/02 20/06/02 21/06/02 22/06/02 23/06/02 24/06/02 25/06/02 26/06/02 27/06/02 28/06/02 29/06/02 30/06/02 01/07/02 02/07/02 03/07/02 04/07/02 05/07/02 06/07/02 07/07/02 08/07/02 09/07/02 10/07/02 11/07/02 12/07/02 13/07/02 14/07/02 15/07/02 16/07/02 17/07/02 18/07/02 19/07/02 20/07/02 21/07/02 22/07/02 23/07/02 24/07/02 25/07/02 26/07/02 27/07/02 28/07/02 29/07/02 30/07/02 31/07/02 01/08/02 02/08/02 03/08/02 04/08/02 05/08/02 06/08/02 07/08/02 08/08/02 09/08/02 10/08/02 11/08/02 12/08/02 13/08/02 14/08/02 15/08/02 16/08/02 17/08/02 18/08/02 19/08/02 20/08/02 21/08/02 22/08/02 23/08/02 24/08/02 25/08/02 26/08/02 27/08/02 28/08/02 29/08/02 30/08/02 31/08/02 01/09/02 02/09/02 03/09/02 04/09/02 05/09/02 06/09/02 07/09/02 08/09/02 09/09/02 10/09/02 11/09/02 12/09/02 13/09/02 14/09/02 15/09/02 16/09/02 17/09/02 18/09/02 19/09/02 20/09/02 21/09/02 22/09/02 23/09/02 24/09/02 25/09/02 26/09/02 27/09/02 28/09/02 29/09/02 30/09/02 01/10/02 02/10/02 03/10/02 04/10/02 05/10/02 06/10/02 07/10/02 08/10/02 09/10/02 10/10/02 11/10/02 12/10/02 13/10/02 14/10/02 15/10/02 16/10/02 17/10/02 18/10/02 19/10/02 20/10/02 21/10/02 22/10/02 23/10/02 24/10/02 25/10/02 26/10/02 27/10/02 28/10/02 29/10/02 30/10/02 31/10/02 01/11/02 02/11/02 03/11/02 04/11/02 05/11/02 06/11/02 07/11/02 08/11/02 09/11/02 10/11/02 11/11/02 12/11/02 13/11/02 14/11/02 15/11/02 16/11/02 17/11/02 18/11/02 19/11/02 20/11/02 21/11/02 22/11/02 23/11/02 24/11/02 25/11/02 26/11/02 27/11/02 28/11/02 29/11/02 30/11/02 31/11/02 01/12/02 02/12/02 03/12/02 04/12/02 05/12/02 06/12/02 07/12/02 08/12/02 09/12/02 10/12/02 11/12/02 12/12/02 13/12/02 14/12/02 15/12/02 16/12/02 17/12/02 18/12/02 19/12/02 20/12/02 21/12/02 22/12/02 23/12/02 24/12/02 25/12/02 26/12/02 27/12/02 28/12/02 29/12/02 30/12/02 31/12/02
lot 02- extension du réseau d'eau potable à douar chert à sidi aïssa	MORZOUK ENTREPRISE D'ACTIVITES PUBLIQUES ET HYDRAULIQUES EN ALGERIE SIDA	2.111.944.90DA	34.9999	04/00/03	07/14/02 14/02/02 15/02/02 16/02/02 17/02/02 18/02/02 19/02/02 20/02/02 21/02/02 22/02/02 23/02/02 24/02/02 25/02/02 26/02/02 27/02/02 28/02/02 29/02/02 30/02/02 01/03/02 02/03/02 03/03/02 04/03/02 05/03/02 06/03/02 07/03/02 08/03/02 09/03/02 10/03/02 11/03/02 12/03/02 13/03/02 14/03/02 15/03/02 16/03/02 17/03/02 18/03/02 19/03/02 20/03/02 21/03/02 22/03/02 23/03/02 24/03/02 25/03/02 26/03/02 27/03/02 28/03/02 29/03/02 30/03/02 31/03/02 01/04/02 02/04/02 03/04/02 04/04/02 05/04/02 06/04/02 07/04/02 08/04/02 09/04/02 10/04/02 11/04/02 12/04/02 13/04/02 14/04/02 15/04/02 16/04/02 17/04/02 18/04/02 19/04/02 20/04/02 21/04/02 22/04/02 23/04/02 24/04/02 25/04/02 26/04/02 27/04/02 28/04/02 29/04/02 30/04/02 31/04/02 01/05/02 02/05/02 03/05/02 04/05/02 05/05/02 06/05/02 07/05/02 08/05/02 09/05/02 10/05/02 11/05/02 12/05/02 13/05/02 14/05/02 15/05/02 16/05/02 17/05/02 18/05/02 19/05/02 20/05/02 21/05/02 22/05/02 23/05/02 24/05/02 25/05/02 26/05/02 27/05/02 28/05/02 29/05/02 30/05/02 31/05/02 01/06/02 02/06/02 03/06/02 04/06/02 05/06/02 06/06/02 07/06/02 08/06/02 09/06/02 10/06/02 11/06/02 12/06/02 13/06/02 14/06/02 15/06/02 16/06/02 17/06/02 18/06/02 19/06/02 20/06/02 21/06/02 22/06/02 23/06/02 24/06/02 25/06/02 26/06/02 27/06/02 28/06/02 29/06/02 30/06/02 31/06/02 01/07/02 02/07/02 03/07/02 04/07/02 05/07/02 06/07/02 07/07/02 08/07/02 09/07/02 10/07/02 11/07/02 12/07/02 13/07/02 14/07/02 15/07/02 16/07/02 17/07/02 18/07/02 19/07/02 20/07/02 21/07/02 22/07/02 23/07/02 24/07/02 25/07/02 26/07/02 27/07/02 28/07/02 29/07/02 30/07/02 31/07/02 01/08/02 02/08/02 03/08/02 04/08/02 05/08/02 06/08/02 07/08/02 08/08/02 09/08/02 10/08/02 11/08/02 12/08/02 13/08/02 14/08/02 15/08/02 16/08/02 17/08/02 18/08/02 19/08/02 20/08/02 21/08/02 22/08/02 23/08/02 24/08/02 25/08/02 26/08/02 27/08/02 28/08/02 29/08/02 30/08/02 31/08/02 01/09/02 02/09/02 03/09/02 04/09/02 05/09/02 06/09/02 07/09/02 08/09/02 09/09/02 10/09/02 11/09/02 12/09/02 13/09/02 14/09/02 15/09/02 16/09/02 17/09/02 18/09/02 19/09/02 20/09/02 21/09/02 22/09/02 23/09/02 24/09/02 25/09/02 26/09/02 27/09/02 28/09/02 29/09/02 30/09/02 31/09/02 01/10/02 02/10/02 03/10/02 04/10/02 05/10/02 06/10/02 07/10/02 08/10/02 09/10/02 10/10/02 11/10/02 12/10/02 13/10/02 14/10/02 15/10/02 16/10/02 17/10/02 18/10/02 19/10/02 20/10/02 21/10/02 22/10/02 23/10/02 24/10/02 25/10/02 26/10/02 27/10/02 28/10/02 29/10/02 30/10/02 31/10/02 01/11/02 02/11/02 03/11/02 04/11/02 05/11/02 06/11/02 07/11/02 08/11/02 09/11/02 10/11/02 11/11/02 12/11/02 13/11/02 14/11/02 15/11/02 16/11/02 17/11/02 18/11/02 19/11/02 20/11/02 21/11/02 22/11/02 23/11/02 24/11/02 25/11/02 26/11/02 27/11/02 28/11/02 29/11/02 30/11/02 31/11/02 01/12/02 02/12/02 03/12/02 04/12/02 05/12/02 06/12/02 07/12/02 08/12/02 09/12/02 10/12/02 11/12/02 12/12/02 13/12/02 14/12/02 15/12/02 16/12/02 17/12/02 18/12/02 19/12/02 20/12/02 21/12/02 22/12/02 23/12/02 24/12/02 25/12/02 26/12/02 27/12/02 28/12/02 29/12/02 30/12/02 31/12/02
lot 03- rénovation du réseau d'eau potable dans le quartier de Elanah à sidi aïssa	INTERVAL MOUSTAFA ENTREPRISE DE CONSTRUCTION GENERALE TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES EN ALGERIE SIDA	4.451.454.90DA	24.99	02/00/03	07/14/02 14/02/02 15/02/02 16/02/02 17/02/02 18/02/02 19/02/02 20/02/02 21/02/02 22/02/02 23/02/02 24/02/02 25/02/02 26/02/02 27/02/02 28/02/02 29/02/02 30/02/02 01/03/02 02/03/02 03/03/02 04/03/02 05/03/02 06/03/02 07/03/02 08/03/02 09/03/02 10/03/02 11/03/02 12/03/02 13/03/02 14/03/02 15/03/02 16/03/02 17/03/02 18/03/02 19/03/02 20/03/02 21/03/02 22/03/02 23/03/02 24/03/02 25/03/02 26/03/02 27/03/02 28/03/02 29/03/02 30/03/02 31/03/02 01/04/02 02/04/02 03/04/02 04/04/02 05/04/02 06/04/02 07/04/02 08/04/02 09/04/02 10/04/02 11/04/02 12/04/02 13/04/02 14/04/02 15/04/02 16/04/02 17/04/02 18/04/02 19/04/02 20/04/02 21/04/02 22/04/02 23/04/02 24/04/02 25/04/02 26/04/02 27/04/02 28/04/02 29/04/02 30/04/02 31/04/02 01/05/02 02/05/02 03/05/02 04/05/02 05/05/02 06/05/02 07/05/02 08/05/02 09/05/02 10/05/02 11/05/02 12/05/02 13/05/02 14/05/02 15/05/02 16/05/02 17/05/02 18/05/02 19/05/02 20/05/02 21/05/02 22/05/02 23/05/02 24/05/02 25/05/02 26/05/02 27/05/02 28/05/02 29/05/02 30/05/02 31/05/02 01/06/02 02/06/02 03/06/02 04/06/02 05/06/02 06/06/02 07/06/02 08/06/02 09/06/02 10/06/02 11/06/02 12/06/02 13/06/02 14/06/02 15/06/02 16/06/02 17/06/02 18/06/02 19/06/02 20/06/02 21/06/02 22/06/02 23/06/02 24/06/02 25/06/02 26/06/02 27/06/02 28/06/02 29/06/02 30/06/02 31/06/02 01/07/02 02/07/02 03/07/02 04/07/02 05/07/02 06/07/02 07/07/02 08/07/02 09/07/02 10/07/02 11/07/02 12/07/02 13/07/02 14/07/02 15/07/02 16/07/02 17/07/02 18/07/02 19/07/02 20/07/02 21/07/02 22/07/02 23/07/02 24/07/02 25/07/02 26/07/02 27/07/02 28/07/02 29/07/02 30/07/02 31/07/02 01/08/02 02/08/02 03/08/02 04/08/02 05/08/02 06/08/02 07/08/02 08/08/02 09/08/02 10/08/02 11/08/02 12/08/02 13/08/02 14/08/02 15/08/02 16/08/02 17/08/02 18/08/02 19/08/02 20/08/02 21/08/02 22/08/02 23/08/02 24/08/02 25/08/02 26/08/02 27/08/02 28/08/02 29/08/02 30/08/02 31/08/02 01/09/02 02/09/02 03/09/02 04/09/02 05/09/02 06/09/02 07/09/02 08/09/02 09/09/02 10/09/02 11/09/02 12/09/02 13/09/02 14/09/02 15/09/02 16/09/02 17/09/02 18/09/02 19/09/02 20/09/02 21/09/02 22/09/02 23/09/02 24/09/02 25/09/02 26/09/02 27/09/02 28/09/02 29/09/02 30/09/02 31/09/02 01/10/02 02/10/02 03/10/02 04/10/02 05/10/02 06/10/02 07/10/02 08/10/02 09/10/02 10/10/02 11/10/02 12/10/02 13/10/02 14/10/02 15/10/02 16/10/02 17/10/02 18/10/02 19/10/02 20/10/02 21/10/02 22/10/02 23/10/02 24/10/02 25/10/02 26/10/02 27/10/02 28/10/02 29/10/02 30/10/02 31/10/02 01/11/02 02/11/02 03/11/02 04/11/02 05/11/02 06/11/02 07/11/02 08/11/02 09/11/02 10/11/02 11/11/02 12/11/02 13/11/02 14/11/02 15/11/02 16/11/02 17/11/02 18/11/02 19/11/02 20/11/02 21/11/02 22/11/02 23/11/02 24/11/02 25/11/02 26/11/02 27/11/02 28/11/02 29/11/02 30/11/02 31/11/02 01/12/02 02/12/02 03/12/02 04/12/02 05/12/02 06/12/02 07/12/02 08/12/02 09/12/02 10/12/02 11/12/02 12/12/02 13/12/02 14/12/02 15/12/02 16/12/02 17/12/02 18/12/02 19/12/02 20/12/02 21/12/02 22/12/02 23/12/02 24/12/02 25/12/02 26/12/02 27/12/02 28/12/02 29/12/02 30/12/02 31/12/02

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures (offres techniques et financières) se rapprocher de son scripteur au plus tard huit (08) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communication écrite établie par écrit.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 daté de 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CRÉBUS #618 DU DIMANCHE 18 AVRIL 2021- ANEP 2116006985

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE SIDI AÏSSA
COMMUNE DE SIDI AÏSSA**
_NIF: 0884.2816.5035873

Avis de rectification
D'attribution provisoire N:08/2021

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 20 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de la délégation du service public.

Le président de l'APC de M'SILA, AÏSSA informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national après l'attribution N° 07/2021, paru dans les quotidiens nationaux " el wakef et le journal " en date de : 08/03/2021 en langue Arabe et le journal CRÉBUS en langue française en date du 08/03/2021 relatif à la réalisation de projet suivant :

*Fourniture en produits alimentaires des cantines scolaires au cours de l'année Financière 2021

lot 02- Fourniture en produits alimentaires et du pain pour des cantines scolaires
lot 03- Fourniture en viandes blanches fraîches et œufs des cantines scolaires

Informé la rectification de l'erreur matérielle par inadvertance au nom du Cocontractant qui figure le 03 troisième lot relative au sujet et descriptif qui publié dans l'annonce d'attribution provisoire N° 08/2021 paru dans le journal en langue française CRÉBUS pour devenir ainsi abd el karim GROSSELEER VOLAILLE ET LES OEUFS ET LES LAPINS - SOUS ET, GROSZIAN - BOÛTRA au lieu de abd el karim GROSSELEER ET STANDS DE BOUCHERIE PRODUIT LIEU A L'ALIMENTATION HUMAINE NITIFA - intervenant le l'abine suite:

Intitulé des projets	Entreprise choisie	Montant	Offre technique	Offre financière	Offre technique
lot 02- Fourniture en produits alimentaires et du pain pour des cantines scolaires	COOPERATIVE COOPERATIVE ALIMENTATION FAMILIALE ALGERIE	Montant 5129 DA 14.397 0000 MONTI MAX 14.397.000.00	24.0005	Faite	04/02/02 05/02/02 06/02/02 07/02/02 08/02/02 09/02/02 10/02/02 11/02/02 12/02/02 13/02/02 14/02/02 15/02/02 16/02/02 17/02/02 18/02/02 19/02/02 20/02/02 21/02/02 22/02/02 23/02/02 24/02/02 25/02/02 26/02/02 27/02/02 28/02/02 29/02/02 30/02/02 01/03/02 02/03/02 03/03/02 04/03/02 05/03/02 06/03/02 07/03/02 08/03/02 09/03/02 10/03/02 11/03/02 12/03/02 13/03/02 14/03/02 15/03/02 16/03/02 17/03/02 18/0

NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES

La Russie réplique

La Russie a riposté vendredi aux nouvelles sanctions américaines, avec notamment l'expulsion de diplomates et l'interdiction faite à de hauts responsables d'entrer sur son territoire, conduisant les Etats-Unis à dénoncer une « escalade regrettable » et à menacer Moscou d'une énième contre-attaque.

Les deux puissances rivales soufflent le chaud et le froid, annonçant coup sur coup sanctions et contre-sanctions tout en assurant vouloir une « désescalade » des tensions et en envisageant ouvertement un prochain sommet entre Vladimir Poutine et Joe Biden. Les relations américano-russes n'ont cessé de se dégrader sur fond d'accusations par Washington d'ingérence dans l'élection présidentielle américaine de 2020, d'espionnage et de cyberattaques. Le président Biden a annoncé jeudi des sanctions contre plusieurs personnes et entités russes, l'expulsion de dix diplomates russes et l'interdiction faite aux banques américaines d'acheter directement de la dette émise par la Russie après le 14 juin prochain. La réponse de Moscou n'a pas tardé. Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a décidé vendredi d'expulser à son tour dix diplomates américains, et dévoilé diverses restrictions qui compliqueront la vie des représentations américaines en Russie, ainsi que l'interdiction sur son territoire des fondations et ONG américaines qui « s'ingèrent ouvertement » dans sa politique intérieure. Plusieurs membres du gouvernement de Joe Biden ne seront en outre plus autorisés par la Russie à y séjourner : il s'agit des ministres de la Justice, de la Sécurité intérieure, de la conseillère en politique intérieure, du patron du FBI et de la Directrice du renseignement. Sergueï Lavrov a également annoncé que Moscou avait « recommandé » à l'ambassadeur des Etats-Unis, John Sullivan, de rentrer à Washington pour « des consultations appro-

fondies et sérieuses ». L'ambassadeur de Russie à Washington, Anatoli Antonov, avait, quant à lui, été rappelé dans son pays dès le 17 mars, après que Joe Biden eut qualifié Vladimir Poutine de « tueur ». Selon lui, Moscou se réserve le droit de prendre d'autres « mesures douloureuses » visant les entreprises américaines, mais les « garde en réserve ».

SOMMET À L'ÉTUDE

Le président américain, assurant que ses sanctions étaient mesurées, avait estimé jeudi que « le moment de la désescalade » était « venu ». Mais vendredi, Washington a dénoncé « une escalade regrettable » de la part du gouvernement russe. « Il n'est pas dans notre intérêt d'entrer dans un cycle d'escalade des tensions, mais nous nous réservons le droit de répondre à toutes représailles russes contre les Etats-Unis », a dit un porte-parole de la diplomatie américaine. De son côté, le Kremlin s'était montré plutôt satisfait des mots de Joe Biden, qui a renouvelé jeudi son offre d'un sommet avec son homologue russe « cet été en Europe » pour « lancer un dialogue stratégique sur la stabilité ». « Le président Poutine a (le premier) parlé de la nécessité de normaliser les relations et d'une désescalade », a répondu son porte-parole Dmitri Peskov. Il a jugé « positif » que les « points de vue des deux chefs d'Etat coïncident ». Le ministère russe des Affaires étrangères a lui aussi annoncé vendredi voir « de manière positive » et examiner l'idée américaine d'une rencontre bila-



térale, que la Finlande et l'Autriche se sont dit prêtes à accueillir. Depuis son arrivée au pouvoir, Joe Biden promettait d'être nettement plus ferme que son prédécesseur Donald Trump, accusé de complaisance à l'égard du maître du Kremlin.

TENSIONS AUTOUR DE L'UKRAINE

La Russie et les Etats-Unis ont vu leurs relations considérablement se dégrader depuis 2014 et l'annexion russe de la péninsule ukrainienne de Crimée. Même sous Donald Trump, qui ne cachait pas apprécier Vladimir Poutine, Washington a multiplié les sanctions. Celles annoncées jeudi sont une riposte à la gigantesque cyberattaque de 2020, dont la Russie a été accusée et qui a utilisé comme vecteur SolarWinds, un éditeur américain de logiciels dont un produit a été piraté pour introduire une faille chez ses utilisateurs, y

compris plusieurs agences fédérales américaines. Ce ballet russo-américain intervient à l'heure de tensions russo-ukrainiennes croissantes, l'Ukraine reprochant à Moscou de chercher un casus belli pour l'envahir et la Russie affirmant que Kiev prépare une offensive contre les séparatistes prorusses de l'Est ukrainien. Les Occidentaux ont appelé Moscou à réduire ses forces dans la zone et témoigné leur soutien à Kiev. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est à cet égard entretenu vendredi avec le président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel.

M. Zelensky, qui était à Paris, a dit espérer une reprise de la trêve dans le conflit avec les séparatistes prorusses la semaine prochaine et appelé à l'organisation d'un sommet avec Vladimir Poutine, sous médiation franco-allemande.

R. I./AFP

ROYAUME-UNI

Les adieux de la reine au prince Philip

La reine et le Royaume-Uni font leurs adieux hier au prince Philip, qui pendant plus de sept décennies a servi sans relâche la couronne et épaulé Elizabeth II, lors d'une cérémonie en comité restreint pour cause de pandémie et aux accents militaires. Mort « paisiblement » il y a huit jours, l'époux de la reine, connu pour son franc parler et son humour - flirtant parfois avec le racisme ou le sexisme - aurait eu 100 ans le 10 juin. Le duc d'Edimbourg sera inhumé dans le domaine du château de Windsor, où Philip, né à Corfou prince de Grèce et du Danemark, a rendu son dernier souffle après une vie dédiée au service de la monarchie depuis son mariage, il y a 73 ans, avec sa « Lilibet ». La reine perd celui qui était selon les propres mots sa « force » et son « soutien », celui qui, depuis le couronnement d'Elizabeth II en 1952, était resté en retrait pour soutenir indéfectiblement son épouse et devenir pour la monarchie un pilier. Avant les funérailles, le palais a publié une photo personnelle de la reine et du prince Philip, tout sourire dans l'herbe du parc national des Caingorms en Ecosse en 2003. Les journaux ont adopté une approche centrée sur Elizabeth II, le Times titrant « La reine fait ses adieux ». Les circonstances aidant, le souhait du duc d'Edimbourg d'éviter des funérailles en grande pompe sera respecté davantage même qu'il ne l'aurait initialement imaginé. En raison de l'épidémie du coronavirus, le public a été appelé à ne pas se rassembler devant les résidences royales. En deuil national depuis la mort du duc d'Edimbourg le 9 avril, le Royaume-Uni est appelé à observer une minute de silence à 15h00 locales (14h00 GMT), au début de la cérémonie religieuse. Seules 30 personnes assisteront à la cérémonie funèbre, en



vertu des règles sanitaires en vigueur en Angleterre, masquées et espacées.

« INÉBRANLABLE LOYAUTÉ »

Retransmises à la télévision, les obsèques reflèteront le passé militaire que portait fièrement ce prince consort à la longévité record dans l'histoire britannique, qui a combattu dans la marine pendant la Seconde Guerre mondiale. La Royal Navy, la Royal Air Force et l'armée de terre seront ainsi présentes à Windsor pour accueillir son cercueil - recouvert de son étendard personnel et de son épée - qui sera transporté à bord d'un austère pick-up Land Rover vert que le duc d'Edimbourg a lui-même contribué à concevoir. La fanfare des Grenadier Guards, dont Philip a été le colonel pendant 42 ans, mènera la procession jusqu'à la chapelle Saint-George, où se tiendra la cérémonie religieuse. Le doyen de

Windsor doit y louer son « inébranlable loyauté » envers la reine, son « courage », sa « force d'âme » et sa « foi », selon des extraits dévoilés à l'avance. L'archevêque de Canterbury Justin Welby, chef spirituel des anglicans, donnera la bénédiction à la fin de l'office. Pour les Windsor, ces funérailles sont aussi l'occasion de se réunir après les crises récentes. C'est la première fois depuis sa mise en retrait tonitruante de la monarchie et son départ outre-Atlantique que le prince Harry retrouvera en public la famille royale, marquée par l'ombre des accusations de racisme et d'indifférence que son épouse et lui-même ont portées lors d'une interview retentissante accordée à Oprah Winfrey. Enceinte de leur deuxième enfant, l'épouse de Harry, Meghan Markle, est restée aux Etats-Unis sur conseils de son médecin.

AFP

NÉGOCIATIONS AVEC L'IRAN

Biden juge qu'il est « trop tôt » pour évoquer un succès

Joe Biden a estimé vendredi qu'il était « trop tôt » pour savoir si les discussions indirectes engagées par les Etats-Unis avec l'Iran allaient permettre de sauver l'accord sur le nucléaire iranien. Le président américain a affirmé que la production d'uranium enrichi à 60%, lancée vendredi par Téhéran dans une nouvelle entorse à ses engagements internationaux, n'aidait « pas du tout » à sortir de l'impasse. « Nous sommes malgré tout satisfaits de voir que l'Iran continue à participer aux discussions » qui se déroulent depuis la semaine dernière à Vienne sur le nucléaire iranien, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre japonais Yoshihide Suga à Washington. « Je pense qu'il est trop tôt pour savoir quel sera le résultat, mais nous continuons à discuter », a-t-il dit. Les Etats-Unis et l'Iran se parlent de manière indirecte par l'intermédiaire des Européens et des autres signataires de l'accord de 2015 censé empêcher Téhéran de se doter de l'arme atomique. L'ex-président américain Donald Trump a claqué la porte de cet accord et rétabli les sanctions américaines, mais Joe Biden a dit vouloir le rejoindre, à condition que la République islamique renoue elle aussi avec ses engagements nucléaires - dont elle s'est progressivement affranchie. Le président américain a réaffirmé son objectif, tout en refusant de faire toute autre « concession majeure » pour y parvenir. Les discussions, qui visent à déterminer quelles sanctions Washington doit lever et quelles mesures Téhéran doit prendre pour revenir dans le plein respect de l'accord, ont repris jeudi à Vienne après une pause de quelques jours. La délégation américaine a prévu de rester dans la capitale autrichienne pour poursuivre des négociations, a dit vendredi le département d'Etat américain.

Le Hadith

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée) : Un homme s'est rendu au Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) et a dit: Ô Messager d'Allah! Certes j'ai mangé et j'ai bu par oubli alors que je jeûnais.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lui a dit: « C'est Allah qui t'a nourri et abreuvé et tu n'as pas à rattraper ».

Al-Aya

﴿ Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants ! ﴾
[Coran 2/185]



Iftar
19h26
Imsak
04h37

Toutes les réponses sur la Fidya et la Kaffara

Alors que le Ramadan 2021 débute, beaucoup de gens se demandent s'ils doivent payer la Fidya ou la Kaffara. on vous explique la différence entre les deux, qui a l'obligation de s'en acquitter et comment vous pouvez remplir cette obligation si vous êtes concerné(e) à temps pour le Ramadan.

QU'EST-CE QUE LA FIDYA ?

Lorsqu'une personne devient très faible en raison de son âge ou qu'elle souffre d'une maladie qui l'empêche de jeûner, elle ne doit pas jeûner pendant le Ramadan. À la place, si elle en a les moyens, elle doit nourrir une personne dans le besoin pour chaque jour de Ramadan non jeûné.

Attention cependant, vous ne pouvez payer la Fidya que si vous ne jeûnez pas pour cause de maladie ou vieillesse et que vous ne pouvez pas les rattraper après le Ramadan. En effet, si vous tombez malade pendant le Ramadan et que vous allez mieux plus tard, vous devez rattraper ces jours de jeûne dans l'année.

La plupart des savants s'accordent sur un montant de 7 € par jour, le prix d'un repas moyen en Europe, soit une moyenne de 210 € si vous ne pouvez pas jeûner le mois de Ramadan. Ce n'est cependant qu'un minimum et vous pouvez choisir le montant de votre choix sur notre Fonds Fidya.

QUAND DEVEZ-VOUS PAYER LA FIDYA ?

Il est recommandé de payer la Fidya avant le début du mois si vous savez que vous serez physiquement incapable de jeûner le mois béni de Ramadan.



QU'EST-CE QUE LA KAFFARA ?

Si vous ne jeûnez pas ou interrompez un jour de jeûne intentionnellement et sans raison valable pendant le Ramadan, vous devrez jeûner pendant 60 jours d'affilée. Si vous ratez un jour de jeûne pendant ces 60 jours, vous devrez recommencer depuis le début, pour vous assurer que vous avez bien jeûné 60 jours d'affilée sans aucune interruption.

Si vous êtes physiquement incapable de le faire, vous devez payer la Kaffara (expiation).

Ce don d'un montant de 420 € nourrira 60 personnes dans le besoin in chaa Allah.

QUAND DEVEZ-VOUS PAYER LA KAFFARA ?

Si vous n'avez pas jeûné un jour de Ramadan sans raison valable et que vous

ne pouvez pas jeûner 60 jours d'affilée, vous devez payer votre Kaffara dès que possible.

QUI REÇOIT VOTRE FIDYA OU KAFFARA ?

La Fidya et la Kaffara doivent être données aux pauvres et aux nécessiteux. Nos équipes sur le terrain distribueront vos dons aux personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir le sohour et l'Iftar ce Ramadan.

LA FIDYA ET LA KAFFARA SONT-ELLES OBLIGATOIRES ?

Le jeûne du mois de Ramadan est une obligation pour tous les musulmans adultes. Si vous êtes dispensé de cette obligation pour cause de maladie/vieillesse, vous devez alors donner une Fidya, si vous en avez les moyens bien-sûr !

Ce qui annule le jeûne

Les faits, pouvant causer la rupture du jeûne durant la journée sont :

Se nourrir et s'abreuver.

Fumer.

L'éjaculation volontaire ou les rapports sexuels.

L'apostasie par la parole, l'acte ou la croyance.

Vomissement volontaire et provoqué.

Dormir toute la journée.

Néanmoins, il existe certains cas où la rupture du jeûne n'entraîne pas son annulation, tels que :

La distraction : boire ou manger sans s'en rendre compte immédiatement, oubliant qu'on est sensé jeûner.

La contrainte : Vomir involontairement.

L'ignorance : commettre un acte qui annule le jeûne sans le savoir au préalable.

COMMENT RATTRAPER LA RUPTURE DU JEÛNE

En cas de rupture du jeûne pour une raison valable, la personne se doit de jeûner un jour de rattrapage pour chacun de ceux qu'elle n'a pas pu accomplir. Nourrir un musulman dans le besoin est aussi considéré comme une réparation pour le jour non jeûné.

La rupture du jeûne sans aucune raison se doit aussi d'être expiée. Ainsi, pour chaque jour non jeûné, la personne doit soit :

Jeûner soixante jours consécutifs (deux mois), si elle le peut.

Nourrir soixante pauvres, si elle en a les moyens.

Rendre sa liberté à un esclave, si elle en possède un/une.

Mieux connaître l'Islam

QUESTION

Le cinquième jour du mois Ramadan, j'ai régurgité un peu de nourriture. Est-ce que je dois rattraper un jour de jeûne après Ramadan ?

RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Il y a un lien entre le vomissement et la régurgitation.

Le vomissement est la nourriture qui sort après s'être installée dans l'estomac. Il est dit dans Mu'jam Lughat al-Fuqahâa : « Le vomi c'est ce que l'estomac rejette par la bouche. »

La régurgitation est ce qui sort de la gorge, qui remplit entièrement ou par-

tiellement la bouche et qui n'est pas du vomi.

S'il revient c'est un vomissement.

Il est dit dans al-Muntaqâ : « La régurgitation est une petite quantité d'eau ou de nourriture qui sort vers la bouche. »

Le lien qu'il y a entre la régurgitation et le vomissement est que les deux entraînent une rupture du jeûne sauf s'ils sont volontaires. Le Messenger d'Allah (P.S.A) a dit :

« Celui qui ne peut s'empêcher de vomir alors qu'il est en train de jeûner n'aura pas à rattraper son jeûne, mais celui qui vomit intentionnellement devra le rattraper. »

(Al-Khamsa, al-Daraqutni : Qawî) Et la même sentence vaut pour la régurgitation. » (fin de citation)



Soupe blanche algéroise

INGRÉDIENTS :

400 g de poulet
1 oignon
1 poignée de pois chiches trempés la veille
1 cuillère à soupe de smen ou de beurre
1 cuillère à soupe d'huile
1 bonne poignée de vermicelles
1/2 botte de persil plat haché
1 jaune d'oeuf
Jus d'un demi citron
1 bâtonnet ou 1/2 cuillère à café de cannelle en poudre
1 pincée de gingembre en poudre (facultatif)
Sel & poivre
Eau

PRÉPARATION :

Faire précuire les pois chiches pendant 15 à 20 minutes dans de l'eau bouillante non salée.

Dans une marmite, mettre le smen et l'huile à chauffer puis faire revenir

l'oignon râpé, ajouter le poulet coupé en morceau, une petite poignée de persil haché, le sel, la cannelle, le gingembre et le poivre.

Couvrir l'ensemble d'eau bouillante, fermer la marmite puis poursuivez la cuisson pour 30 minutes environ.

Prélever les morceaux de poulet cuits puis mixer le tout avec un mixeur plongeant.

Prélever 1 bonne louche de sauce et réserver la dans un bol de côté.

Ajouter ensuite les pois chiches égouttés et la vermicelle puis laisser mijoter à feu doux pendant 10 minutes environ.

Mélanger le jaune d'oeuf, le jus d'un citron, le persil haché puis ajouter le bol de sauce prélevé précédemment en continuant de mélanger.

A la fin de la cuisson, ajouter ce mélange à la soupe il sert à lier la sauce tout en mélangeant, rectifier l'assaisonnement puis éteindre le feu.

Parsemez au moment de servir avec un peu de coriandre fraîche ciselée



Matloû

INGRÉDIENTS

3 tasses de semoule fine (vous pouvez utiliser comme mesure une tasse à café)
1/2 tasse de farine
1 poignée de semoule moyenne
1 c à c de levure boulangère
2 c à s de levain, l'khamira
De l'eau

INSTRUCTIONS

Mettre dans une grande gasaa (cuvette) la semoule et la farine.

Faire un puits et mettre l'khamira (levain) avec la levure

Ajouter un peu d'eau

Ajoutez le sel à la semoule, pas au contact direct avec la levure

Ajouter l'eau au fur et à mesure et ramasser

Quand vous avez une boule, commencez à pétrir avec la paume de la main

Dès que la pâte absorbe l'eau, vous en rajoutez un peu. Il ne faut jamais ajouter l'eau d'un seul coup.

A force de pétrir, la pâte deviendra souple

C'est ce travail qui conditionnera la qualité du pain. Un pain fait au pétrin fait toujours l'affaire, mais rien ne vaut un matlou3 pétri à la main.

Une fois le pétrissage fini, couvrir avec un torchon épais deux petits saladiers

Y mettre un peu de semoule moyenne au fond

Divisez votre pâte par deux

Les rouler dans la semoule moyenne

Puis, les placer dans les deux saladiers

Saupoudrez encore de semoule moyenne

Recouvrir avec le torchon épais

Ensuite, laisser reposer dans un endroit tempéré

L'idéal près d'une source de chaleur et laisser lever.

Si il fait bon chez vous, 30 minutes suffisent pour la levée, mais cela peut aller jusqu'à 1 heure...

Faites chauffer le tajine à feu moyen

Puis, avec un geste franc, retournez votre pain levé dessus

Et, aplatir la boule sur le tajine à l'épaisseur souhaitée. Faites un trou au milieu

Laisser cuire à petit feu et vérifier la cuisson

Dès qu'il prend une belle couleur en dessous, retournez-le et cuire de l'autre côté

(d'où l'intérêt de faire un pain de taille moyenne pour pouvoir le retourner facilement)

Voilà, du bon matlouh que vous apprécierez avec vos tajines, ragouts, soupes...

Il n'est pas beau ce pain avec sa mie bien trouée



Chtitha lh'am

INGRÉDIENTS

environ 1 kg de viande d'agneau
2 oignons émincés
5 gousses d'ails dégermées et coupées en fines lamelles
1 càs d'huile d'olive
1 càc de beurre ou de smen
thym et romarin
1 càc de paprika, 1 càc de cumin
1 càs de tomate concentrée
1 càc de hrisa (purée de piment piquant)
sel et poivre noir moulu
1 tomate pelée rapée finement
1 poignée de pois chiche trempée la veille

INSTRUCTIONS

Dans une cocotte, faire fondre le beurre avec l'huile, saisir les morceaux de viande lavés sur tous les cotés en les tournant régulièrement, une fois bien colorés ajouter les oignons, l'ail laisser mijoter 10 à 15 min sur feu doux...ajouter les pois chiches le thym et le romarin, le cumin, la tomate concentrée...saler et poivrer, laisser le temps à la viande de s'imprégner de tous ces arômes disons 10 bonnes minutes

Couvrir d'eau bouillante, ajouter la tomate rapée et la harissa. laisser cuire environ 1 heure sur feu moyen, la viande doit être très tendre, je dirai fondante même et la sauce bien réduite. Servir avec quelques feuilles de persil et tranches de citrons.



Mousse au citron facile

INGRÉDIENTS

2 citrons bios (zestes et jus)
250 gr de mascarpone
20 cl de crème liquide entière 30 % de MG (très froide)
80 gr de sucre en poudre
3 blancs d'œuf

Décoration :

1 citron

MATÉRIEL

1 poche à douille (optionnel)
1 douille 12 mm (optionnel)
1 batteur électrique
verres / verrines
Film alimentaire
Poche à douilles

PRÉPARATION

Laver les citrons et prélever les zestes puis le jus.

Battre les blancs en neige et ajouter le sucre petit à petit lorsqu'ils sont montés.

Etape 2 - Mousse au citron facile Battre la crème et le mascarpone jusqu'à obtenir une crème fouettée. Ajouter le jus de citron et les zestes et bien mélanger à la Maryse.

Etape 3 - Mousse au citron facile Incorporer les blancs en neige à la préparation avec une Maryse jusqu'à obtenir un mélange homogène.

Etape 4 - Mousse au citron facile Transférer la mousse dans une poche à douille munie d'une douille ronde large. Pocher la mousse dans des verrines ou autres contenants. Filmer et mettre au frais 1 nuit (de 3 à 12h).

Etape 5 - Mousse au citron facile Décorer les mousses. Nous avons choisi d'ajouter des zestes sur le dessus et une rondelle de citron sur le verre. Bon appétit !



LA PASSATION DE CONSIGNES AVEC ZETCHI PAS ENCORE PROGRAMMÉE **Amara doit patienter**

La Commission de passation de consignes, élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril, entamera son travail ce dimanche.

La passation de consignes à la FAF n'est pas encore programmée et le nouveau président de la Fédération doit patienter quelques jours avant de prendre officiellement les commandes et de prendre la place de Khireddine Zetchi. En effet, la Commission de passation de consignes entrera en action ce dimanche, pour préparer le passage de témoin entre Zetchi, et Amara, a-t-on annoncé dans un communiqué publié sur son site officiel de la FAF.

«La Commission de passation de consignes, élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril, entamera son travail ce dimanche, ... et s'attellera à préparer les dossiers de passation avant la séance qui réunira le nouveau président, M. Charaf-Eddine Amara, et son prédécesseur, M. Khireddine Zetchi. La date de cette séance de passation n'a pas encore arrêtée, mais elle sera communiquée par le secrétariat général de la Fédération, juste après la finalisation du processus" a-t-on», a-t-on précisé.

La Commission de passation de consignes est composée de Mohamed Guendouz (Président de la Ligue de football de Blida), Mustapha Lokbani (Pré-



sident de la Ligue de football de Tlemcen) et Ahmed Khebbouz (Président de la Ligue de football de Bordj Bou-Arréridj). Elle a été installée le 5 avril, à la fin des travaux de l'Assemblée générale ordinaire la FAF. L'on attend aussi la position de la FIFA qui avait exigé la révision des statuts de la FAF avant la tenue des élections. Amara s'est montré, à juste titre,

confiant. «La FIFA accompagne les associations, elle intervient et remet à l'ordre ceux qui ont dévié de sa voie. Je suis confiant. La FIFA ne va pas nous sanctionner, car il n'y a pas eu de fautes ou de mauvaises intentions de notre part. La FIFA a eu des contacts avec la FAF et le MJS, mais ça a pris du temps et il y a eu du retard. Il faut aller de l'avant. On est de

bonne foi. Les textes sont en chantier et la FIFA va considérer la bonne foi de l'Algérie et nous accompagner dans ce chantier », précise Amara qui s'attend à être reconnu par l'instance suprême du football mondial, alors que le président de la commission électorale, Abdelmadjid Yahy, s'est montré pessimiste. Attendons pour voir... L. B.

CHAMPIONNAT DE FRANCE **Seul Mbappé a marqué plus que Delort depuis septembre 2018 !**

L'international algérien de Montpellier, Andy Delort, frappe encore et marque son 12e but en Ligue 1 française cette saison, à l'occasion du choc contre le leader, Lille. Delort est en réussite depuis la saison 2018-2019. Un seul joueur a inscrit plus de buts que lui depuis septembre 2018, le goleador du Paris SG, Kylian Mbappé en l'occurrence. Mbappé en a marqué 69 contre 35 pour Delort, un buteur "dégoûté", car son équipe a raté la victoire ou l'exploit à Lille où elle a perdu son défenseur central Pedro Mendes, touché au genou. "Je suis dégoûté, surtout pour Pedro. J'espère que ce n'est pas grave. On voulait gagner pour lui et c'est dommage de prendre un but comme cela à la fin. Surtout qu'on a fait une bonne première période, et que ce n'étaient pas des peintres en face. On voulait gagner ce match et on revient avec un point. Certes, on n'a pas perdu, mais on n'a pas gagné", a avoué Delort à la fin de la partie.

L. B.

COUPE DE LA LIGUE **Le MCO premier qualifié**

Le MC Oran est le premier club qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, relancée cette saison par la FAF à la place de la Coupe d'Algérie. Le MCO a éliminé la lanterne rouge du championnat de Ligue 1, le CABBA, vendredi soir à Bordj-Bou-Arréridj, après la série fatidique des tirs au but (3-2), le match s'étant achevé sur le score vierge (0-0), à l'issue du temps réglementaire et des prolongations. Les Hamraoua affronteront en huitième de finale le RC Relizane, le 30 avril au stade Tahar Zoughari de Relizane. Les trois autres rencontres du tour préliminaire ; O Médéa - ASO Chlef, NA Hussein Dey - AS Ain M'illa et NC Magra - CS Constantine se joueront le mardi 20 avril 2021 à partir de 16h.

L. B.

MJS

Des postes budgétaires pour les sportifs d'élite et de haut niveau

Les sportifs d'élite et de haut niveau n'auront plus à se soucier de leur avenir professionnel, une fois leurs carrières sportives terminées, car le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), au terme de plusieurs rounds de négociations avec différents services, a trouvé une solution pour assurer leur reconversion. "Désormais, les sportifs d'élite et de haut niveau n'auront plus à se soucier de leur avenir professionnel, une fois leurs carrières sportives terminées. Les efforts du Ministère de la Jeunesse et des Sports, entamés depuis près d'une année, et après plusieurs rounds de négociations avec services concernés, ont fini par payer, puisque le problème des postes budgétaires pour les sportifs d'élite et de haut niveau est définitivement réglé" a assuré le MJS dans un communiqué. Il existe d'ailleurs un arrêté interministériel, fixant les conditions et modalités de mise en œuvre des mesures dérogatoires en matières d'accès, de promotion d'intégration des sportifs d'élite et de haut niveau dans certains corps spécifiques gérés par le ministère chargé des sports et dans d'autres corps de l'administration publique, ainsi que leur détachement signé par le ministre. Cet arrêté interministériel, signé le 24 mars 2021, et qui sera publié prochainement dans le journal officiel, concerne l'ensemble des sportifs justifiant de la qualité de sportif d'élite et de haut niveau ayant la qualité de

fonctionnaire ou pas, et ce, en application du décret exécutif N 15-213, du 11 août 2015, fixant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sportif d'élite et de haut niveau. Les sportifs d'élite et de haut niveau qui peuvent bénéficier des mesures dérogatoires prévues dans le présent arrêté sont ceux des catégories A, B et C, inscrits sur la liste annuelle, arrêtée par décision du ministre chargé des Sports, conformément aux dispositions du décret exécutif N 15-213, du 11 août 2015, sur leur demande. "Il est important de préciser aussi que même les sportifs justifiant de la qualité d'athlète d'élite ou de haut niveau, antérieurement à la date de publication du présent arrêté au journal officiel, sont concernés par cette mesure" a tenu à rassurer le MJS, ajoutant que ces athlètes "disposeront d'un délai de deux (2) ans, à compter de la date de publication, pour bénéficier, sur leur demande, des mesures dérogatoires prévues par cet arrêté". Les mesures dérogatoires d'accès, de promotion et d'intégration prévues par le présent arrêté, sont accordées une seule fois aux sportifs d'élite et de haut niveau, durant leur carrière. Pour ce qui est du recrutement, la nomination des sportifs d'élite et de haut niveau n'ayant pas la qualité de fonctionnaire est subordonnée à l'accomplissement avec succès d'une formation dont la durée est fixée de six (6) à douze (12) mois, selon le grade. Cet

arrêté interministériel concerne les sportifs d'élite et de haut niveau ayant la qualité de fonctionnaire bénéficiant d'une promotion directe au grade immédiatement supérieur. Les fonctionnaires ayant la qualité de sportifs d'élite, appartenant à un grade équivalent, sont intégrés, sur leur demande, au grade d'éducateur et éducateur principal en activités physiques et sportives, ainsi que conseiller de sport. Etant donné que les sportifs d'élite et de haut niveau qui bénéficient de ces mesures dérogatoires prévues par l'AIM est conditionnée par la formulation d'une demande du concerné, un formulaire électronique accessible depuis le site web du MJS sera mis en place. Un formulaire électronique accessible depuis le site WEB du MJS sera aussi dédié aux sportifs ayant la qualité de sportifs d'élite et de haut niveau antérieurement à la publication de l'AIM, et cela à compter de la date de la publication, jusqu'à épuisement du délai de deux (2) ans, et cela afin de procéder à la vérification, ainsi qu'à la détermination du nombre de postes à prévoir. Les mesures dérogatoires au profit des fonctionnaires ayant la qualité d'athlètes d'élite et de haut niveau se feront le premier semestre 2022. Le recrutement des sportifs d'élite et de haut niveau et à l'issue de leur formation comme indiqué dans l'arrêté Interministériel interviendra à compter du deuxième semestre de l'année 2022.

CYCLISME

Les meilleurs cyclistes seront récompensés demain

Les cyclistes algériens ayant réussi de bons résultats sur le plan international pendant les années 2017, 2018 et 2019 auront tous droit à une rémunération, le lundi 19 avril à Alger, pour les récompenser. "La Fédération algérienne de cyclisme invite les lauréats des compétitions internationales en 2017-2018-2019 à venir percevoir leurs primes de performance" a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dans un communiqué. Chez les messieurs, les athlètes concernés par ces rémunérations sont : Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Abderahmane Mansouri, Mohamed Bouzidi, Oussama Cheblaoui, Islam Mansouri, Lotfi Tchambaz, El Khacib Sassane, Smail Lalouchi - Yacine Chalel, Youcef Boukhari, Seddik Benganif, Hamza Amari, Ayoub Sahiri, Hamza Mansouri, Ayoub Karrar, Mohamed Mekour, Mohamed Amine Nehari, Abdelkader Belmokhtar, Abdellah Benyoucef, Wail Nadjib Assal Oghi, Oussama Bouchelaghem, Allaeddine Cherhabil et Abderaouf Bengayou. Chez les dames, les athlètes ayant droit à cette récompense financière sont: Aicha Tihar, Lydia Toufaha Kacemi, Racha Belkacem Benouanane, Nour Yasmine Bouzenzen, Zerifi Loubna et Wissam Bouzegzi. Même les entraîneurs, qui avaient encadré ces athlètes pendant la réalisation de leurs résultats, auront droit à des primes susceptibles de les encourager à continuer à faire du bon travail. Il s'agit de Chérif Merabet, Abdelkader Chaâbane, Hamid Chibane et Nesrine Touabti. La cérémonie destinée à la remise de ces primes est prévue ce lundi, à partir de 10h00, au siège de la Fédération.

FC BARCELONE

Les négociations pas encore entamées avec Messi

Laporta attend toujours le résultat de l'audit financier qu'il a commandé après son élection le mois dernier.

Ne vous attendez pas à une annonce imminente pour l'avenir de Lionel Messi. Ou en tout cas pas à une prolongation de contrat du sextuple Ballon d'Or au FC Barcelone. Et pour cause, les discussions n'ont même pas encore commencé entre le club catalan et le meilleur joueur de son histoire. Contrairement à ce qu'affirmait la radio RAC1 vendredi matin, Sport assure que le Barça n'a toujours pas transmis la moindre proposition de contrat à Messi, qui sera libre à la fin de la saison.

Et pour cause, Joan Laporta, le président des Blaugranas, attend toujours le résultat de l'audit financier qu'il a commandé après son élection le mois dernier. Histoire de savoir combien le Barça, pas au mieux financièrement, est en mesure de proposer à son n°10. Le résultat de l'audit déterminera également les moyens sur lesquels le Barça pourra s'appuyer pour recruter, afin de présenter un projet sportif.

C'est un jeu qui pourrait s'avérer dangereux, car la voie est libre pour les autres clubs, qui ont le droit d'approcher le génie argentin. Sauf que le Barça semble faire confiance à Messi, qui répète qu'il prendra sa décision en fin de saison, et pas avant. Et qui avait été agacé par les déclarations publiques des Parisiens à son sujet.



LAPORTA CONFIANT

Dans son discours d'investiture à la présidence du FC Barcelone, Joan Laporta s'était adressé directement à Lionel Messi : « Je suis venu ici pour prendre des décisions, comme convaincre Leo de rester et pouvoir profiter de sa présence. Il le sait ». Un peu plus d'un mois après son arrivée, la situation ne semble pas plus avancée. En fin de contrat en juin prochain, l'Argentin n'a toujours pas communiqué sur son futur. Laporta a voyagé, vendredi, avec l'équipe du Barça à Séville, à l'occasion de la finale de la Copadel Rey. À l'aéroport, ce dernier a répondu à une question sur le futur de la star du club avec

optimisme : « Messi va-t-il renouveler ? Vous devez lui demander. Je ferai ce qui est en mon pouvoir dans les limites des possibilités du club. Nous essayons et je vois un Leo très motivé, ainsi qu'une personne fantastique qui veut continuer au Barça.

J'en suis convaincu ! ». Le patron du club catalan a ensuite été interrogé sur la possibilité de signer de Neymar ou ErlingHaaland l'été prochain. « Tout ce qui doit être fait pour cela sera bien fait. Mais la priorité pour le moment est de gagner la finale à Séville », a indiqué Laporta. Bien malin celui qui pourra dire à quoi ressemblera le Barça la saison prochaine...

JUVENTUS

L'avenir incertain de Ronaldo

Précédemment, dans le feuilleton Cristiano Ronaldo à la Juventus: dimanche dernier, le quintuple Ballon d'Or, muet lors de la victoire de son équipe devant le Genoa (3-1), a exprimé sa colère à son retour dans le vestiaire en frappant contre un mur ! Pour la Gazzettadello sport, il s'agit d'une nouvelle preuve du mal-être de « CR7 » chez les Bianconeri, lui qui a déjà pensé à plusieurs reprises à quitter le Piémont. A 36 ans - et toujours désireux d'évoluer au haut niveau au moins jusqu'à la Coupe du monde 2022 -, la star portugaise a un champ d'action, on ne peut plus limité, pour diverses raisons. Par exemple, le Real Madrid, qu'il a quitté à l'été 2018, est en difficultés financières et préfère choisir entre Kylian Mbappé ou ErlingHaaland cet été. Le flou entourant son alter ego Lionel Messi n'aide pas non plus ! Régis Dupont, journaliste à L'Equipe, chargé du football portugais et récemment auteur de 101 fois Ronaldo, voit le natif de Madère quitter la Juventus « dès l'été prochain », la formation turinoise



ayant entamé une reconstruction avec Andrea Pirlo sur le banc de touche. « De toute façon, il n'ira pas à Monaco, ça, je pense qu'on peut le dire », a ensuite

répondu Régis Dupont après le commentaire d'un supporter monégasque. En France, seul le PSG peut a priori s'offrir Ronaldo et ce dernier s'est déjà imaginé évoluer au Parc des Princes (il l'avait confié lors d'un dîner en octobre 2019). Mais ce n'est pas la première fois que des fans de l'ASM rêvent du crack lusitanien alors que le club est aux mains du milliardaire russe DmitriRybolovlev depuis 2011. D'autant que Ronaldo a acheté un hôtel de luxe en Principauté pour 140 millions d'euros en 2016 et que son mentor Jorge Mendes y est installé ! Bien sûr, il y a peu de chances de voir Cristiano Ronaldo poser ses valises sur le Rocher si l'équipe de Niko Kovac n'est pas qualifiée pour la Ligue des champions. Pour l'instant, elle est 3e au classement. Et, en termes de salaire, la mission paraît impossible. Ronaldo émarge à 30 M€ par an à la Juve et, même s'il fait un effort, il serait bien plus payé que les joueurs monégasques, Wissam Ben Yedder culminant à 8 M€ par an.

CHELSEA

Tuchel toujours aussi fan de Guardiola

Thomas Tuchel était particulièrement nerveux, mardi, après la qualification de Chelsea pour les demi-finales de la Ligue des Champions suite à une défaite sans conséquence contre Porto (0-1). Le technicien allemand, qui s'était accroché verbalement avec son homologue Sergio Conceição, a retrouvé le sourire en conférence de presse vendredi, à la

veille d'un choc contre Man City en demi-finale de FA Cup. Un choc qui marquera ses retrouvailles avec Pep Guardiola, son mentor. « Il a eu une énorme influence parce que lorsqu'il était entraîneur de Barcelone, je regardais presque tous les matchs. J'ai été très impressionné par la façon dont ils ont réussi avec le style de jeu qu'ils prati-

quaient. J'ai beaucoup appris en regardant le match et en comprenant mieux le jeu (...) Dès le premier jour de la saison prochaine, nous allons les chasser et essayer de combler l'écart.

En Europe, il y a deux équipes qui sont la référence : Manchester City et le Bayern Munich », a confié l'ancien entraîneur du PSG.

TOTTENHAM

Kane dans l'histoire de la PL

A ce rythme, Tottenham va vraiment perdre Harry Kane lors de la prochaine intersaison... La 32e journée de Premier League s'est ouverte, vendredi soir, avec un choc entre deux formations en grandes difficultés en ce moment et les Spurs de José Mourinho se sont contentés d'un point du résultat nul contre Everton, à Goodison Park (2-2). Kane a pourtant inscrit un doublé, en profitant de deux énormes erreurs des Toffees (27' et 68'), mais GylfiSigurdsson a lui-aussi fait trembler les filets à deux reprises, d'abord sur penalty (31'), après une faute sur James Rodríguez, puis d'une reprise exceptionnelle hors de portée d'Hugo Lloris (62'). Malgré le résultat, Kane s'est envolé en tête du classement des buteurs, avec 21 réalisations (deux de plus que Salah). Le capitaine anglais est désormais le meilleur buteur de l'histoire de la PL parmi les joueurs qui n'ont pas gagné le titre... Il n'a jamais remporté le moins trophée à 27 ans ! Le buteur est d'ailleurs sorti en fin de match, visiblement touché à une cheville, à une semaine de la finale de la LeagueCup contre Man City. Tottenham est 7e, juste devant l'équipe de Carlo Ancelotti, et compte 5 points de moins pour l'instant sur le 4e West Ham, qui a affronté Newcastle, samedi.

LEICESTER

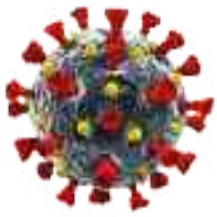
Fofana plaie à Man Utd

En quête d'un défenseur central supplémentaire pour la saison prochaine, Manchester United étudie plusieurs pistes. Outre Joachim Andersen, prêté par Lyon à Fulham cette saison, les RedDevils pensent à Wesley Fofana (20 ans, 21 matchs en Premier League cette saison), qui réalise une superbe première année à Leicester. L'ancien Stéphanois a séduit tous les observateurs outre-Manche, où il s'est imposé rapidement dans le onze titulaire de Brendan Rodgers. D'après Foot Mercato, MU est déjà venu aux renseignements pour le natif de Marseille. Et l'affaire s'annonce compliquée... En effet, les Foxes ne sont pas pressés de vendre un élément sous contrat jusqu'en 2025 et réclameraient près de 90 millions d'euros pour accepter de s'en séparer, soit peu ou prou le montant déboursé en 2019 par les Mancuniens pour arracher Harry Maguire à Leicester. A ce prix-là, et dans le contexte actuel, le pensionnaire d'Old Trafford risque de passer son tour cet été.

LILLE

Galtier parle enfin du titre

Contre Montpellier (1-1) vendredi en Ligue 1, Lille a frôlé la correctionnelle avant d'accrocher finalement un point presque inespéré en fin de rencontre. Un résultat moyen qui permettra toutefois aux Dogues de conserver leur première place au classement à l'issue de la 33e journée. Et l'entraîneur lillois Christophe Galtier reste optimiste. "Vu la configuration du match et du scénario, on prend ce point, qui est un point de plus, même si on aurait aimé en prendre trois. Je le répète, on a tenté, on a eu de la maladresse avec beaucoup de tirs et on a réussi à égaliser, a souligné le coach du LOSC sur Canal+. Il faut continuer à travailler, insister et avoir plus de présence dans la surface." Galtier a pour la première fois évoqué la course au titre avec un objectif assumé. "Chaque match a sa vérité, on verra les matchs des concurrents dimanche. (Un dernier joker grillé ?) Il faudra que les autres gagnent et quoi qu'il arrive on sera premiers. Peut-être que l'écart va se réduire, mais à cinq journées de la fin, on va tout faire pour garder cette première place."



PANDÉMIE DE COVID-19

163 nouveaux cas, 117 guérisons et 4 décès en 24h

BATNA

Les neiges d'avril entravent la circulation automobile



La neige a recouvert les hauteurs de la wilaya de Batna, entravant la circulation automobile sur certains axes routiers, a-t-on constaté. Les cimes des montagnes entourant la capitale des Aurès ont été recouvertes d'une couche de poudreuse suite aux chutes de neige enregistrées dans la région dans la nuit de vendredi jusqu'aux premières heures de la journée d'hier. Les automobilistes ont éprouvé de

grandes difficultés à circuler, la neige ayant recouvert certains axes routiers montagneux, dont le tronçon de la RN 87 traversant la commune de Theniet El Abed entre Batna et Biskra, précisément sur les hauteurs de Theniet R'sass ainsi que sur les hauteurs de la commune de Tazoult et Theniet Aïn Tine (1. 05 mètres d'altitude) sur la RN 31 vers Arris. Selon la cellule de communication de la Direction de la Protection civile, l'unité secondaire

de la daïra de Menaâ a mis en place un dispositif de sécurité durant les premières heures de la journée du samedi pour faciliter le trafic sur les hauteurs de Theniet R'sass dans la commune de Theniet El Abed. De leur côté, les services de météorologie prévoient la poursuite des chutes de pluie sur plusieurs wilayas, dont Batna, jusqu'à samedi 18h00, avec une baisse des températures et du brouillard sur les régions montagneuses.

ILS ÉTAIENT VICTIMES D'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE À ADRAR

90 étudiants quittent l'hôpital

Au total, 90 étudiants résidents de la Cité universitaire 2 000 Lits «19 Mai 1956» d'Adrar, victimes d'intoxication alimentaire ont quitté hier l'Etablissement public hospitalier «EPH-Ibn-Sina» en attendant les résultats des analyses, a-t-on appris samedi auprès de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. Les étudiants ont été évacués par groupes vendredi soir à l'EPH d'Adrar après avoir pris le plat d'Iftar, a signalé la même source. De son côté, le Directeur des œuvres universitaires, Miloud Merfoud, a expliqué que "l'intoxication au niveau de la résidence universitaire précitée serait due aux repas emportés par les résidents dans les chambres", ajoutant que "le restaurant, qui a servi vendredi soir 1 400 repas, commence ses services, à l'instar des autres structures similaires du pays, à 16h". Pour sa part, le Directeur du commerce d'Adrar, Yousfi Mohamed, a indiqué que ses services ont dépêché, une brigade de contrôle à la cité en question pour prendre des échantillons du repas servi à des fins d'analyses, dont les résultats seront rendus publics après 73 h. Les services du commerce ont, par souci de préserver la santé publique, lancé une campagne de sensibilisation en milieu des résidences universitaires en direction des restaurateurs et étudiants sur l'importance de la vigilance dans la préparation et le stockage des repas, notamment en cette période qui connaît une hausse de la température.(APS)

TIZI OUZOU

Transfert des élèves du lycée El Khensa vers un CFPA

Les élèves du lycée El Khensa au chef-lieu de wilaya de Tizi Ouzou, en dégradation avancée, seront transférés dès aujourd'hui vers le nouveau Centre de formation professionnelle (CFPA) «Kerrad Rachid», a-t-on appris hier auprès de la Direction de l'éducation. La décision a été prise suite à une expertise du Centre de contrôle technique de la construction (CTC) exigeant l'évacuation et la démolition de la structure en raison de son état de dégradation avancée qui menace la vie de ses occupants. Dans l'attente de sa

reconstruction, les 544 élèves du lycée poursuivront leur scolarité au nouveau CFPA avec «un emploi du temps aménagé» a souligné le Directeur de l'éducation, Ahmed Lalaoui, qui a ajouté que d'autres structures scolaires du chef-lieu de wilaya sont également concernées par «des opérations de démolition» pour être reconstruites. A noter que les parents d'élèves de ce lycée avaient alerté sur cette dégradation et, depuis une semaine, empêché leurs enfants de s'y rendre de peur pour leur vie.

DJANET

Installation du nouveau chef de Sûreté de wilaya

Le Directeur de la Police générale, le Contrôleur de police Si Mohand Mohamed Saïd, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, a présidé hier en compagnie du wali de Djanet, la cérémonie d'installation du Commissaire divisionnaire de police, Belhomri Amar, au poste de chef de Sûreté de wilaya de Djanet, a indiqué

un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales, civiles, judiciaires et militaires ainsi que des représentants de la société civile. La Sûreté de wilaya de Djanet est entrée en service après la promotion de Djanet en wilaya à part entière.

Au fil du jour

Je suis l'homme

Par Rachid Ezziane

J'ai été roi et prince. Grand navigateur devant l'éternel. Fossoyeur de tombes et jongleur de fêtes foraines. Vizir et chambellan dans des empires engloutis dans le temps et l'espace. Cela n'a pas empêché qu'on m'appelle la tête des malheurs. Et même la tête du fils d'Adam (ras b'nadem). J'ai vécu, errant, aboyant, mordant, croyant telle est la vraie vie. Par la ruse et la prédation, j'ai goûté, plusieurs fois, au nectar de la gloire et la renommée. Mais à chaque fois, ma réussite retombait dans les abysses de l'oubli. Quand j'ai remonté la pente, la dernière fois, pour me retrouver au sommet d'un empire où pullulaient valets, épouses, gardes et serviteurs, je m'y suis accroché avec toutes mes forces ; j'y ai employé ruses, meurtres, décapitations, emprisonnements et autres atrocités, rien que par peur d'y retourner aux enfers de la décrépitude. Et j'ai régné, durant des siècles, par le fouet et la cravache, sur des hommes et des femmes ; du matin au soir, ils étaient à mes écoutes ; les uns me procurant tout ce dont je voulais comme nourriture, les autres me construisant des palais pour mes habitations ; et d'autres encore m'offrant des esclaves. Quand je me lassais d'eux, je les jetais dans des mares grouillantes de crocodiles. Dans ma suite prétorienne, j'avais des noirs, des blancs, des jaunes et même des peaux-rouges. La folie des grandeurs me susurra des plaisirs jamais atteints. Et même qu'un jour, pris par la démence d'atteindre l'inégalable, je décidai d'aller à la recherche des villes de Djaboloussaâ et Djabolouqaâ qui, disait-on, étaient des villes construites avec des pierres en émeraude entourées de mille forteresses. J'ai parcouru des lieues durant quarante jours et quarante nuits, mais je n'atteignis jamais les remparts de ces villes. Il paraît que je devais marcher quarante mois dans les ténèbres, car l'une se trouvait au-delà du lieu où se couche le soleil et l'autre au-delà d'où il se lève. Je revins à mon pays avec la ferme intention de reconstruire le paradis de Cheddad Ibn Aâd dont j'ai entendu parler durant mon voyage. Comme ce Cheddad, qui possédait des jardins d'Eden dans toute la terre, je me mis à construire un paradis sur terre. Et comme Cheddad, je fis venir, et de partout, des hommes forts et doués d'intelligence. J'ai pu garder mon âme vivace jusqu'à ce jour. Je ne sais pas combien vais-je tenir cette flamme allumée qui me consume à petit feu. Mon seul salut est de trouver quelqu'un à qui je léguerai mon savoir, c'est la condition pour me délivrer de ce fardeau, et de pouvoir enfin dormir mon sommeil éternel... J'ai vécu, errant, aboyant, mordant, croyant telle est la vraie vie. Par la ruse et la prédation, j'ai goûté, plusieurs fois, au nectar de la gloire et la renommée. Mais à chaque fois, ma réussite retombait dans les abysses de l'oubli. Malgré ma faiblesse, je suis attiré par l'errance et la folie. Malgré ma rationalité, tout ce que je dis n'a presque plus aucun sens. Malgré la vérité que je sais, sur la vie et son essence, je ne crois qu'à l'artifice et au mensonge. Je suis l'homme... Je suis le mort errant qui croit détenir les secrets de la vie. Pauvre de moi. Pauvre de nous qui savons que nous ne savons rien...